

ASSOCIATION DES AMIS DES CABLES SOUS-MARINS



Le NC CERTAMEN à Toulon (Photo G. Fouchard)

BULLETIN N° 42 - DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

NUMERO 42 - DECEMBRE 2010

Articles	Auteurs	Pages
Le NC Certamen ex- John Cabot par	Gérard Fouchard.	
Le billet du Président	A. Van Oudheusden	2
La lettre de	Jean Devos	3
L'incendie du Marcel Bayard (reportage photos)	Jean-Louis Bricout	4 à 15
Histoire d'Italcable (seconde partie : 1945 - 1993)	Gérard Fouchard	16 à 24
Short presentation of the story of Italcable	Loris Pachera	25 à 28
Nos rapports avec Italcable	René Salvador	29 à 30
Le système LION 2, le système des opérateurs	France Télécom	31 à 32
Elettra cède ses navires à France Telecom (Marine)	France Télécom	33 à 35
Quoi de neuf à Suboptic	Jean Devos	36
Le coin des livres et des sites Internet	Rédaction	37 à 39
La vie de l'Association	Rédaction	40 à 41

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ABONNEMENT.

Ce numéro 42 du bulletin est envoyé aux membres de l'Association à jour de leur cotisation. Nous vous rappelons que le montant de la cotisation est passé à 15 Euros. (Décision prise par l'Assemblée Générale du 13 juin 2009). Elle couvre la période de janvier à décembre et donne droit à 2 ou 3 numéros annuels.

Transmettez vos cotisations (et vos coordonnées pour les nouveaux adhérents) au Trésorier de l'AACSM à l'adresse ci-dessous :

Mr Gérard Fouchard
Trésorier de l'AACSM
40 Quai Hoche
83500 LA SEYNE SUR MER

Site de l'association : [www. cablesm.fr](http://www.cablesm.fr)



LE BILLET DU PRESIDENT

Alain Van Oudheusden

Ce bulletin n° 42 rappelle un triste anniversaire, celui de l'incendie du Marcel Bayard.

Nous ne revenons pas sur les faits déjà évoqués dans le bulletin n° 8 de l'association mais nous tirons des archives des images d'un événement qui a marqué les câbliers et l'agglomération toulonnaise.

Nous poursuivons l'histoire d'Italcable (1945 - 1997) qui pris la suite de la compagnie italienne des Câbles sous marins fondée en 1921 et qui installe un réseau transatlantique moderne sur les Amériques alors que les sociétés britanniques et américaines entreprennent la rénovation de leurs lignes. Italiens et Français vont construire ensemble de nombreux câbles coaxiaux au sein de consortium Atlantis, Sea-Me-We puis entrer en compétition sur l'Atlantique (TAT et Columbus). Ces câbles offrent des solutions alternatives au tout satellite promu par les sociétés américaines.

Au moment où nous avons prévu de rédiger l'histoire d'Italcable, un rapprochement était entrepris entre les deux armements France Telecom (Marine) et Elettra avec la bénédiction des opérateurs historiques français et italiens. On ne peut que souhaiter bonne chance à la nouvelle entité.

A signaler aussi l'article de Jean Devos au sujet de Suboptic qui s'est déroulé du 11 au 14 mai 2010 à Yokohama et qui réunit 300 entreprises et plus de 50 pays, c'est dire l'importance de ce genre de conférence.

Avec les meilleurs vœux de la rédaction

A van Oudheusden
Président de l'AACSM



LA LETTRE

Jean Devos

La conjoncture

Quelles sont les perspectives qui s'ouvrent à l'activité des Câbles sous-marins à l'aube de la deuxième décennie du 21^{ème} siècle ? Question facile ou ardue ?

Le premier câble de l'ère optique le TAT 8 comportait un seul canal à 280 Mbit/s par fibre. Les câbles actuels transmettent de l'ordre de 160 canaux à 40 Gbits/s. On est passé du " goutte à goutte " à de gigantesques canalisations !

L'Atlantique est l'exemple type : On y a mis trop de câbles, chacun voulant le sien ! On y a mis des câbles WDM qui avaient dès l'installation un potentiel énorme ! L'évolution des " upgrades " a rendu ce potentiel encore plus grand.

La capacité ultime des câbles installés dans l'Atlantique a de ce fait doublé par rapport au potentiel initial ! Ce qui donne le paradoxe suivant : La capacité disponible aujourd'hui , non " allumée ", a en réalité augmenté et ce malgré la croissance du trafic (30% par an). Autre impact : Les prix de la capacité y sont maintenant si bas qu'ils rendent des investissements nouveaux difficiles à justifier.

Mais les câbles sous-marins sont le média incontournable, le moyen de transport indiscutable, irremplaçable. Il n'y a pas de concurrence à l'horizon, pas de danger extérieur ! Le passage à 100 Gbits/s par WL est à notre porte.

Un peu difficile à voir pour les Européens un tantinet " scotchés " et des Français carrément " crashés " , mais le monde est en plein changement, en pleine croissance, autrement dit " en plein boom ". Des nouveaux pays et non des moindres en terme de population (tel le groupe appelé BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine) font plus qu'émerger et vont nécessiter l'ouverture de nouvelles routes. Brésil vers l'Europe et l'Asie, Chine vers l'Inde et l'Afrique etc. **78 % des humains n'utilisent pas encore l'Internet !**

Et peut-être, nos systèmes immergés, vont être appelés à jouer de nouveaux rôles, type capteurs sous-marins pour alertes Tsunami ou autres.

L'avenir des câbles sous- marins sera donc brillant !

Mais la communauté des câbles sous-marins doit devenir plus responsable. On ne peut plus se contenter de " laisser faire le marché " comme si la somme des initiatives individuelles conduisait automatiquement à la solution globale optimale. Nous jouons un rôle structurant, nous avons une mission sociétale. Les multi-coupures intervenues au large de Taiwan et de l'Egypte ont eu un fort impact sur l'accès internet dans de nombreux pays et les projecteurs se sont focalisés sur la structure du réseau sous-marin. D'aucuns parlent de la nécessité de réguler ce marché " nous " reprochant " notre " opacité. Si nous ne le faisons pas un tant soit peu nous-mêmes, d'autres nous imposeront leurs vues et leurs règles !

Jean Devos

L'INCENDIE DU MARCEL BAYARD

Par Jean-Louis Bricout.

Il y a donc 30 ans, déjà, le feu se déclarait dans le compartiment diesel du navire. Nous étions mercredi 7 janvier 1981, vers 22h30 (1) et une équipe des chantiers navals (CNIM) effectuait une dernière soudure avant de remettre le navire à son armateur. Le navire devait appareiller le lendemain pour Hamilton (Bermudes) et une campagne de 6 mois.

Quelques coupures de presse et des photos inédites prises à l'époque pour le personnel de la base marine (2) de La Seyne sur mer (à l'époque centre d'entretien).

Nous ne reviendrons ni sur les détails des faits, ni sur la longue procédure administrative. Par contre, de nombreuses photos montrent ce qui constitua un événement local et qui était lourd de conséquences pour ce qui est devenu aujourd'hui la compagnie France Télécom (Marine).

La mort du « Bayard »

Personne n'aurait pu deviner, mardi soir, l'ampleur du sinistre qui allait ravager le « Marcel Bayard », ce navire câblé de 6.000 tonnes et 126 m de long.

Immédiatement pourtant un nombre considérable de pompiers avaient été engagés dans la lutte contre le feu et nous ne pouvions que rendre hommage à tous ces hommes qui se sont battus avec courage et parfois au péril de leur vie, comme devait le souligner M. Fouchard, chef de centre des câbles sous-marins.

Toute la journée de mercredi le feu a continué son œuvre destructrice. La nuit dernière encore, vers 20 h, l'incendie a redoublé de violence. Ce sont des matériaux en plastique et des bidons d'huile jusqu'alors épargnés qui sont partis en fumée. Hier, en fin de matinée enfin, le sinistre était pour ainsi dire circonscrit et quelques fumeroles s'élevaient au-dessus du navire, rappelant l'incendie. Bien que maîtres du sinistre, les pompiers et marins-pompiers ont décidé d'assurer une surveillance attentive du feu. Celle-ci devrait se poursuivre encore aujourd'hui.

NON AUX LICENCIEMENTS

Une conférence de presse a eu lieu mercredi soir, vers 19 h, en présence de M. Salvador, directeur des réseaux extérieurs des Télécommunications, et de M. Fouchard. Cette conférence de presse faisait suite à une réunion entre M. Salvador et les délégués syndicaux.

Au cours de celle-ci M. Salvador devait affirmer que le plein emploi des marins serait assuré pendant trois mois. Au-delà il ne pouvait rien promettre. Cependant, les plannings devaient être remodelés en fonction de la nouvelle situation et normalement il n'y aurait pas de licenciements. Un précédent s'est déjà produit à Brest avec la perte de l'« Alsace », et tout avait été réglé sans qu'aucun licenciement soit prononcé.

UNE LETTRE DU MAIRE

En ce qui concerne le navire une expertise sera effectuée afin de connaître l'ampleur du désastre et savoir si la récupération du bateau peut être envisagée ou non.

« Chiffrer la perte du « Bayard », devait affirmer M. Salvador, est impossible, la seule chose que l'on peut donner

c'est le coût actuel d'un tel navire : entre 175 et 200 millions de francs. »

La disparition du « Bayard » c'est aussi, malheureusement, la perte du « contrat Atlantique », vital pour le service, et également des contrats qui ne pourront pas être honorés. Notamment en 82, la pose d'un câble sous-marin entre le Portugal et le Maroc.

Hier matin, M. Maurice Blanc, maire de La Seyne, a fait parvenir une lettre à M. le secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications. En voici d'ailleurs quelques extraits :

« Bien que les résultats de l'enquête en cours ne soient pas connus, il semble à peu près établi que le « Marcel Bayard » sera inutilisable pendant de longs mois, certains spécialistes craignent peut-être à tout jamais. Avec un tel accident disparaît une pièce maîtresse de la technologie française en matière de pose de câbles sous-marins.

J'ai l'honneur de vous demander de prendre un certain nombre de mesures afin que :

1) Les travailleurs de cette unité navale soient bien indemnisés par rapport aux pertes qu'un tel incendie a pu occasionner à leurs biens à bord.

2) Des mesures exceptionnelles soient prises pour que les travailleurs titulaires et non titulaires du « Marcel Bayard » ne subissent pas, du niveau de leur emploi, le contre-coup de cet accident.

3) Des déjeuners soient pris au niveau de l'Etat pour assurer le plus rapidement possible la réinsertion ou le remplacement de ce bateau.

Il me paraît indispensable également qu'un hommage important soit rendu à l'ensemble des pompiers occasionnels ou professionnels qui ont passé plusieurs jours et nuits au péril de leur vie à combattre, avec une énergie et une détermination peu communes, cet incendie. »

Hier encore, nombreux étaient les marins du « Bayard » qui assistaient impuissants à la mort de ce câblé reposant sur le fond et fumant toujours de cette combustion destructrice. Certes, il sera remis à flot, mais seule subsistera une carcasse inopérante pour les opérations programmées.

J. M. ZUNINO



(1) Bulletin n° 8 de l'Association des Amis des câbles sous-marins - Mars 1998.

(2) Les photos de MM D Vergnole, A Sabot, JJ Taurines, M Leroy et G Fouchard ont été sélectionnées pour illustrer le rapport technique préparé à la demande de la Commission technique diligentée par le Tribunal de Nice



Dimanche 28 décembre 1980



Prises de vues le premier jour de l'incendie Mercredi 7 janvier 1981



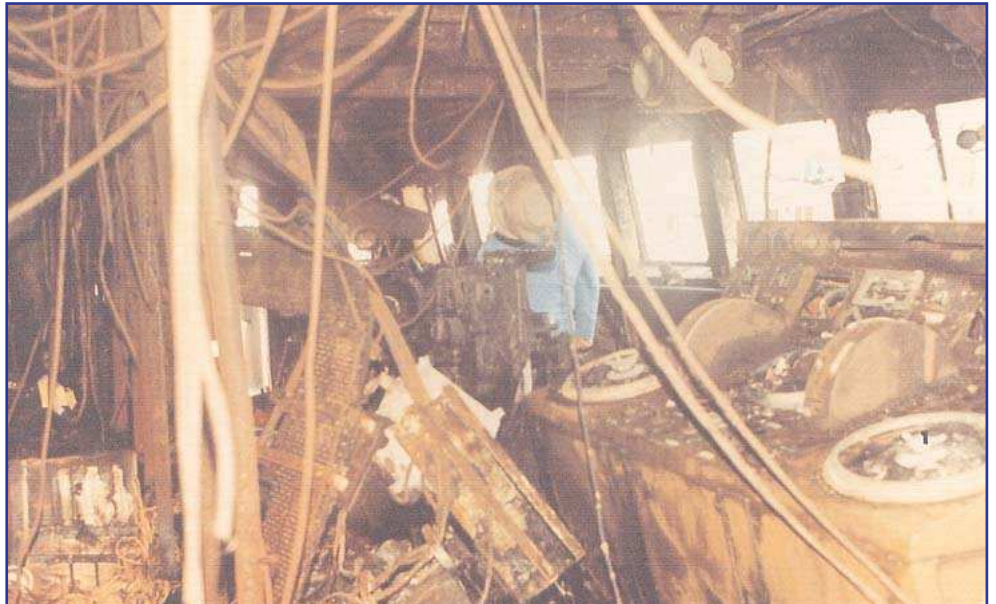








**Aileron
Tribord**

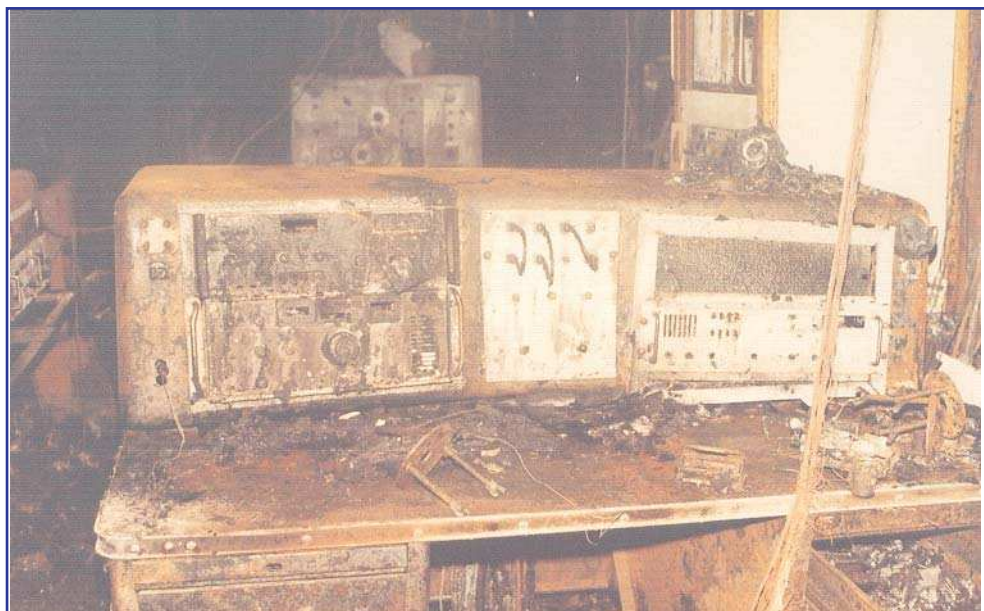


Passerelle



Radar

Le poste de radio



La Station radio



L'Infirmirie





L'Office

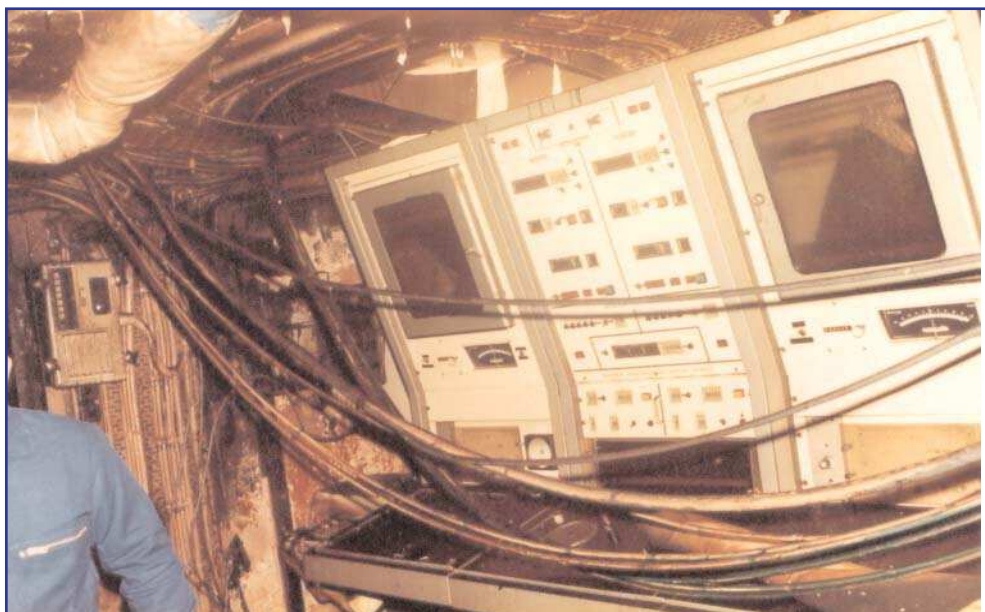


La Boulangerie



La Cuisine

Machine de pose arrière



La Salle d'essais

La Salle de transmission



LA SEYNE

Le « Marcel-Bayard » ravagé par le feu

L'incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi à bord du « Marcel-Bayard » n'était toujours pas circonscrit hier soir, malgré l'intervention massive des pompiers.

Le navire câblé a été entièrement ravagé. Il avait été équipé, cet été, de moteurs neufs et d'un appareillage électronique très sophistiqué.

(Photo Michel BRAULT).

INF. EN PAGE 18



CABLIERS

Les remplacements de « L'Ampère » et du « Bayard » livrés en 1983

Marcel BAYARD : signature le 6 février dernier

Dans notre édition du 7 février dernier, le docteur Paecht, député de la 4^e circonscription, annonçait la signature concernant la commande par la direction des télécommunications (câbles sous-marins) d'un navire câblé destiné à remplacer le « Marcel Bayard », détruit entièrement par un incendie. Parallèlement, étaient évo-

quées certaines assurances quant à l'avenir à terme des marins et personnels du « Bayard ». Concernant ce dernier point, s'est déroulée une rencontre hier dans la capitale, entre M. Salvador, directeur des réseaux extérieurs des Télécom. et les personnels et délégués syndicaux du « Bayard ».

Confirmation donc de la commande d'un navire remplaçant le « Marcel Bayard ». Ce bâtiment sera en quelque sorte un « Sister-ship » de l'autre câblé, destiné à remplacer, lui, le navire « Ampère ». Deux bâtiments modernes à l'appareillage extrêmement sophistiqué livrés en 83 et qui feront donc de la flotte câblée nationale l'une des toutes premières du globe.

On sait qu'aussi bien au niveau de la pose qu'à celui de la maintenance et de la réparation, notre pays occupe une place de choix juste après les Britanniques. D'autres pays, cependant, notamment les USA, se tournent aujourd'hui vers la transmission par satellite, abandonnant ainsi la com-

munication par câbles sous-marins.

LE REMPLACANT DU « MARCEL BAYARD » : PLUS DE 13 MILLIARDS DE CENTIMES...

En effet, tel est le coût de ce bâtiment qui, comme son jumeau, sera construit au Havre. La catastrophe survenue au « Marcel Bayard » il y a quelques semaines a quelque peu modifié les plans prévus initialement en ce qui concerne le remplaçant de l'« Ampère ». Réalisé aux chantiers de la Palice, le bateau sera plus performant, plus grand, plus sophistiqué quant à son appareillage général. Le futur « Ampère » pourra donc assurer d'une part les missions

habituelles de maintenance mais également procéder à des missions de poses que ne pourrait assurer le troisième navire câblé « Vercors ». Nous ne possédons pour l'instant guère d'informations en ce qui concerne le descriptif technique des deux nouveaux bateaux en cours de réalisation, néanmoins on ce qui concerne le futur « Ampère », mais il semble d'ores et déjà que les deux bâtiments seront sensiblement identiques, et capables de procéder à un large éventail d'opérations.

L'AVENIR DES MARINS DU « BAYARD »

Hier ont eu lieu à Paris des négociations quant à l'avenir des personnels et marins du



navire qui devait prendre la mer le lendemain du drame qui l'a entièrement détruit. Une mission de plusieurs mois dans l'Atlantique Nord. Beaucoup de marins avaient déjà embarqué pour cette longue période nombre d'affaires personnelles. On imagine dès lors le préjudice subi. Une estimation affiche un chiffre de 30 millions de centimes. Dans un premier temps on se souvient que la municipalité seynoise d'une part et le Conseil général du Var ensuite ont reparté une aide financière. Par ailleurs, l'administration des télécom. et la direction du Centre des câbles sous-marins de La Seyne ont également agi en conséquence.

M. Fouchard a affirmé qu'après étude précise des portes enregistrées par les 120 membres de l'équipage, ces derniers seraient intégralement remboursés et par les Affaires maritimes dépendant du secrétariat d'Etat à la Marine marchande et par les

câbles sous-marins eux-mêmes.

QUE VA DEVENIR L'EPAVE DU « MARCEL BAYARD » ?

Sur cette question, peu de précisions, du moins pour le court terme. L'entreprise toulonnaise Serra Frères, sur les rangs depuis quelques semaines pour procéder au renflouement de l'épave, n'a toujours pas été désignée officiellement, c'est ce que nous a confirmé sa direction lundi. On sait par ailleurs que 600 tonnes de carburant « dorment » toujours dans les cuves. Ce qui explique, nous en avons parlé dans une précédente édition, la commande par les câbles sous-marins d'un barrage anti-pollution.

En fait, deux solutions sont envisageables pour l'avenir de cette épave qui repose triste-

ment par huit mètres de fond, bassin des câblés. Le Bayard peut être récupéré par l'administration des Domaines qui mettra l'épave en vente. Deuxième hypothèse, les assurances pouvant en réclamer l'usufruit. Reste qu'un appel d'offres va être lancé. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, la mise en route rapide du pompage des cuves dans un premier temps et le renflouement de l'épave dans un deuxième temps. Cette affaire complexe qui se noue autour des restes noircis du Bayard, est à présent entre les mains du tribunal administratif de Nice. Un énorme dossier...

Daniel ALFANDARI.

NOS PHOTOS : Le « Marcel-Bayard » et l'« Ampère » remplacés en 83.

(Photos Michel Brault.)



Le navire-câblé devait appareiller ce matin pour une mission aux Bermudes

Un coup de chalumeau malencontreux est, semble-t-il à l'origine de l'incendie qui a détruit mardi soir, vers 22 h 30, le navire-câblé « Marcel-Bayard » dans la darse de la Direction des câbles sous-marins à La Seyne.

Malgré la présence obligatoire d'un pompier, les mécaniciens et les matelots n'ont pu maîtriser le début d'incendie qui, très rapidement a pris des proportions inquiétantes mobilisant les pompiers de La Seyne, les marins-pompiers du port militaire et ceux de Toulon avec tous leurs moyens.

Une épaisse fumée toxique empêchait toute intervention des hommes dans les compartiments en flammes, malgré leurs appareils respiratoires. Pour éviter que les dégâts ne s'étendent, deux remorqueurs tiraient alors vers le port de commerce de Toulon un autre navire-câblé, l'« Ampère », amarré à proximité, tandis que les gendarmes de La Seyne dégagaient leur vedette.

Mettant en batterie leurs six lances (1 000 m³ d'eau de mer par heure), les marins-pompiers tentaient, sans succès, d'enrayer la progression du sinistre qui ne tardait pas à atteindre la cour-

sive centrale du navire, laquelle avec des 2 mètres de large d'un bout à l'autre du bâtiment, allait jouer le rôle d'un formidable soufflet.

Alors que l'on croyait avoir circonscrit l'incendie à 8 heures hier matin, le feu reprenait avec violence dans les superstructures détruisant toutes les cabines et installations supérieures, la passerelle, n'épargnant, fort heureusement, que la partie arrière contenant 700 tonnes de fuel lourd.

Le bâtiment, qui venait de faire l'objet d'importants travaux, aurait dû appareiller ce matin pour une campagne de maintenance aux Bermudes. Son équipage se trouve donc en chômage technique.

« Pourquoi les flammes se sont-elles propagées si rapidement ? »

Telle est la question qui, hier, était posée par les responsables de la sécurité du port, la Direction des câbles sous-marins et les Affaires maritimes qui ont ouvert une enquête.

E. B.

HISTOIRE D' ITALCABLE

Seconde partie : 1941 - 1993

NDLR : *Le 10 juin 1940, l'Italie alliée de l'Allemagne depuis 1936, déclare la guerre à la France et au Royaume-Uni. Son armée est engagée en Libye entre 1940 et 1943 et les prisonniers survivants sont déportés aux Etats - Unis. Après le débarquement des alliés en Sicile (10 juillet 1943) puis sur le continent italien en Calabre et près de Naples (3 septembre 1943), l'Italie se retire de la guerre et capitule sans conditions le 8 septembre 1943. La République italienne se range alors aux côtés des alliés.*

La décision prise par le gouvernement italien le 10 juin 1940 est lourde de conséquences pour Italcable. La convention de 1884 sur la protection des câbles ne s'applique plus pendant la guerre et tous les câbles italiens de l'hémisphère nord sont immédiatement détruits par les navires des alliés ; seule, la liaison Brésil - Argentine - Uruguay reste en service au bénéfice des pays riverains. En 1942, le Brésil met sous séquestre les biens de la société Italcable. En outre, les centres italiens situés dans les zones des conflits, en particulier en Italie sont bombardés par les alliés et transformés en ruines. Italcable paie au prix fort la décision du gouvernement italien.

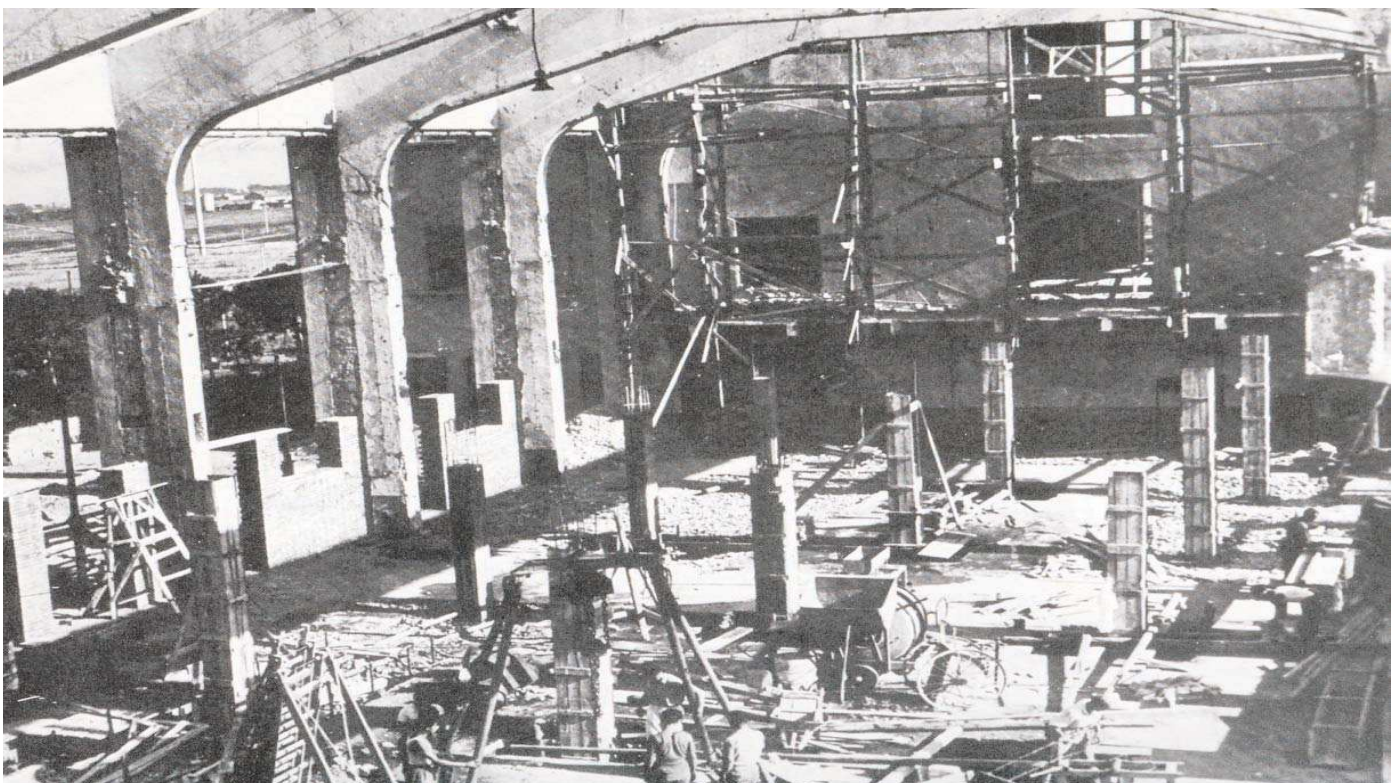
La reconstruction du réseau d'Italcable (1945 - 1960).

Le Ministre des PTT désigne Aimone Riccioni comme Commissaire général provisoire d'Italcable en 1944. L'administration de la compagnie est transférée à Milan en attendant la libération de Rome. A la fin de 1944, le société prend une forme statutaire avec un Conseil d'Administration présidé par Giovanni Carosio et Carlo Enrico Martinato est nommé directeur général.

La nouvelle direction constate la destruction du réseau télégraphique, de la station sous-marine d'Anzio, de la station radioélectrique de Terranova et des infrastructures terrestres. La reconstruction du réseau demandera 5 ans.

Dès 1945, des liaisons radio sont ouvertes avec Moscou (1 février 1945), Londres et New York. Les câbles Anzio - Palerme et Anzio - Barcelone sont remis en service. Directeur Général et Administrateur Délégué, Martinato est sur tous les fronts. Le traité de Paix et la commission des réparations laisse à l'Italie la gestion de son réseau de câbles sous-marins et le Brésil restitue les biens d'Italcable.

La plupart des liaisons radio avec les grandes capitales ouvrent en 1947. Le rétablissement de la liaison sur l'Amérique du Sud est célébré très officiellement le 12 octobre 1947. Les câbles Rome - Palerme et Palerme - Malte sont mis en service et l'atterrissement des câbles d'Anzio est transféré à Castelfusa



1940 - Torrenova



1947 - Castel Fusano

L'année suivante, les câbles du Nord de l'Europe sont remis en service avec présence d'Italcable à Lisbonne et à Anvers. La station réception radio-électrique est construite à Acilia. Terranova est reconstruite. Des services sont ouverts avec la Chine, la Bulgarie et la Norvège. Compte tenu de l'augmentation rapide du trafic, l'Etat soutient la société concessionnaire.

Le 7 juillet 1949, une nouvelle Convention lie Italcable à l'Etat italien et permet d'activer la reconstruction du réseau avec la liaison câble Malaga - Las Palmas (Canaries). Grâce à la signature d'une convention signée avec le Brésil, une reconfiguration du réseau d'Amérique du Sud est envisagée en atterrissant à Recife de préférence à l'île San Fernando. Des liaisons radio sont ouvertes avec Manille, Amsterdam et Athènes en 1949 ; puis Tokyo, Francfort, Mexico, Malte et Rio de Janeiro en 1950.

La reconfiguration du réseau est réalisée par le câblé britannique "Monarch" le 11 mars 1953 en reliant Saint-Vincent et Fernando à Recife. Fernando assure une interconnexion avec le réseau français de la SUDAM. En 1953, le trafic mondial reste stable mais Italcable se lance dans une nouvelle politique commerciale dite "de transit" pour améliorer le rendement de son réseau.

Des liaisons radio sont ouvertes sur Addis-Abeba et Mogadiscio. Ainsi, Italcable a reconstitué un réseau mondial télégraphique mixte (radio et câble) comme toutes les grandes compagnies mondiales dès la fin des années 1950, profitant de la croissance des besoins télégraphiques et sans privilégier l'une ou l'autre des techniques.

Giovanni Carosio meurt le 24 juin 1959. Il est remplacé par Mario Rosello, et Enrico Martinato est nommé Administrateur délégué. En 1960, Rome accueille les Jeux Olympiques qui mettent en valeur le rôle indispensable du réseau d'Italcable pour promouvoir cet événement mondial. Nous sommes pourtant à l'aube d'une évolution.

La convention de 1968 et l'ère des câbles coaxiaux et satellites (1960 - 1971).

La mise en service des deux premiers transatlantiques TAT 1 (1956) & TAT2 (1961) sonne le glas du réseau d'Atlantique Nord puisqu'un seul circuit des 48 offerts par chacune des liaisons permet de constituer 18 liaisons télégraphiques de bonne qualité, c'est-à-dire la totalité des câbles exploités en 1960. En 1958, Italcable acquiert deux circuits téléphoniques dans TAT 2 qu'elle exploite avec New York et Montréal dès la mise en service.

En 1961, Italcable et la RAI apportent chacun 50 % du capital de Telespazio, l'opérateur satellite italien. Dès 1963, Telespazio participe aux essais de réception de télécommunications expérimentales proposés par les Etats-Unis via les satellites Telstar et Relay. Le premier satellite géostationnaire Intelsat (Early Bird) est mis en service en 1965 et, 5 ans plus tard, le lancement du premier satellite au-dessus de l'océan indien achève la construction du réseau mondial d'Intelsat.

En moins de dix ans, les télécommunications connaissent une mutation majeure. Les câbles télégraphiques sont abandonnés au fur et à mesure de l'installation des nouveaux câbles sur la liaison. Italcable abandonne définitivement ses câbles sur

PHOTOS

l'Amérique du Sud en 1970 après 45 ans de service . Les liaisons satellites annoncent le déclin de la radiotéléphonie fixe qui avait permis d'installer les premiers circuits téléphoniques intercontinentaux dès les années 30. Ainsi, pour tous les pays comme la France, l'Italie, la Russie et le Japon par exemple, qui avaient construit des réseaux intercontinentaux indépendants des compagnies anglo-saxonnes, tout est désormais à refaire. Pour tous les opérateurs nationaux, les taux de croissance du trafic téléphonique (à deux chiffres) et le prix élevé des communications à grande distance permettent d'anticiper sur les nouvelles technologies et de développer un réseau téléphonique qui servira de support au vieux réseau télégraphique devenu obsolète.

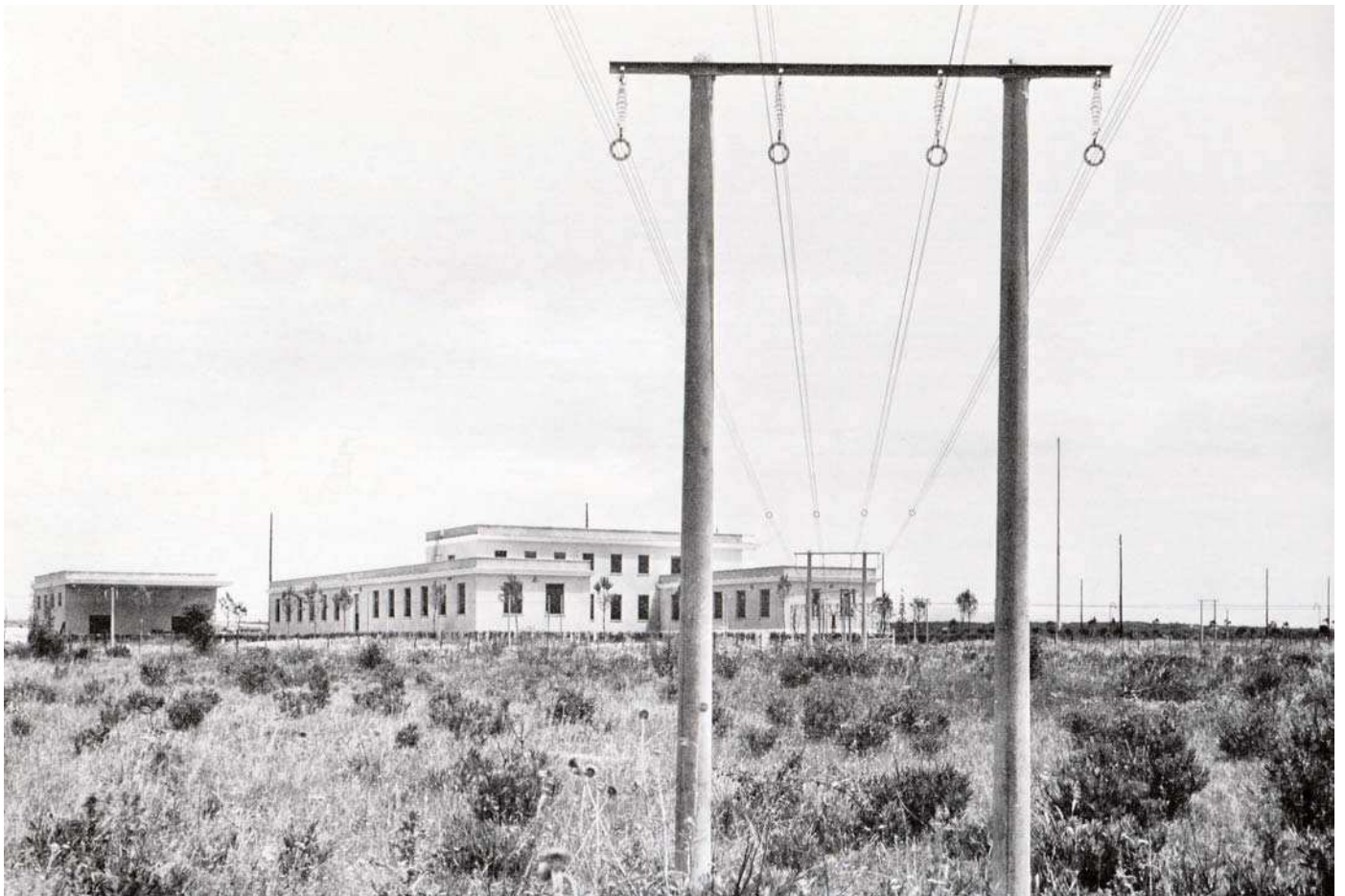
En 1964, Italcable présente un premier bilan comptable négatif mais elle se présente comme le seul opérateur intercontinental italien. La société exploite un réseau télégraphique par câble et par radio entièrement rénové. Elle se positionne sur le futur réseau Intelsat et sur les câbles coaxiaux transatlantiques TAT2 et TAT4. Lorsque la compagnie négocie le renouvellement de la convention du 12 septembre 1921 avec l'Etat, elle a de sérieux arguments à faire valoir.

La nouvelle Convention est signée le 27 février 1968 et prévue jusqu'au 31 décembre 2001. Elle prévoit une répartition des attributions entre la SIP (réseaux locaux et interface abonnés), l'ASST (réseau à grande distance et international européen) et Italcable, celle-ci étant chargée du secteur extra-européen pour tout ce qui concerne les services téléx, téléphonique, télé-photo et transmission de données. Italcable est le représentant italien chargé du nouveau projet TAT5 - MAT2 et prévoit la construction, près de Rome du nouveau centre d'exploitation d'Acilia. Le gouvernement définit également une répartition des tâches dans l'exploitation des services avec Intelsat. Telespazio est l'opérateur satellite mais Italcable exploite les circuits de télécommunications et la RAI les canaux de télévision.

L'approbation de la Convention permet de lancer un plan d'investissement de 5 ans (1970-1974) après la souscription d'une augmentation de capital.



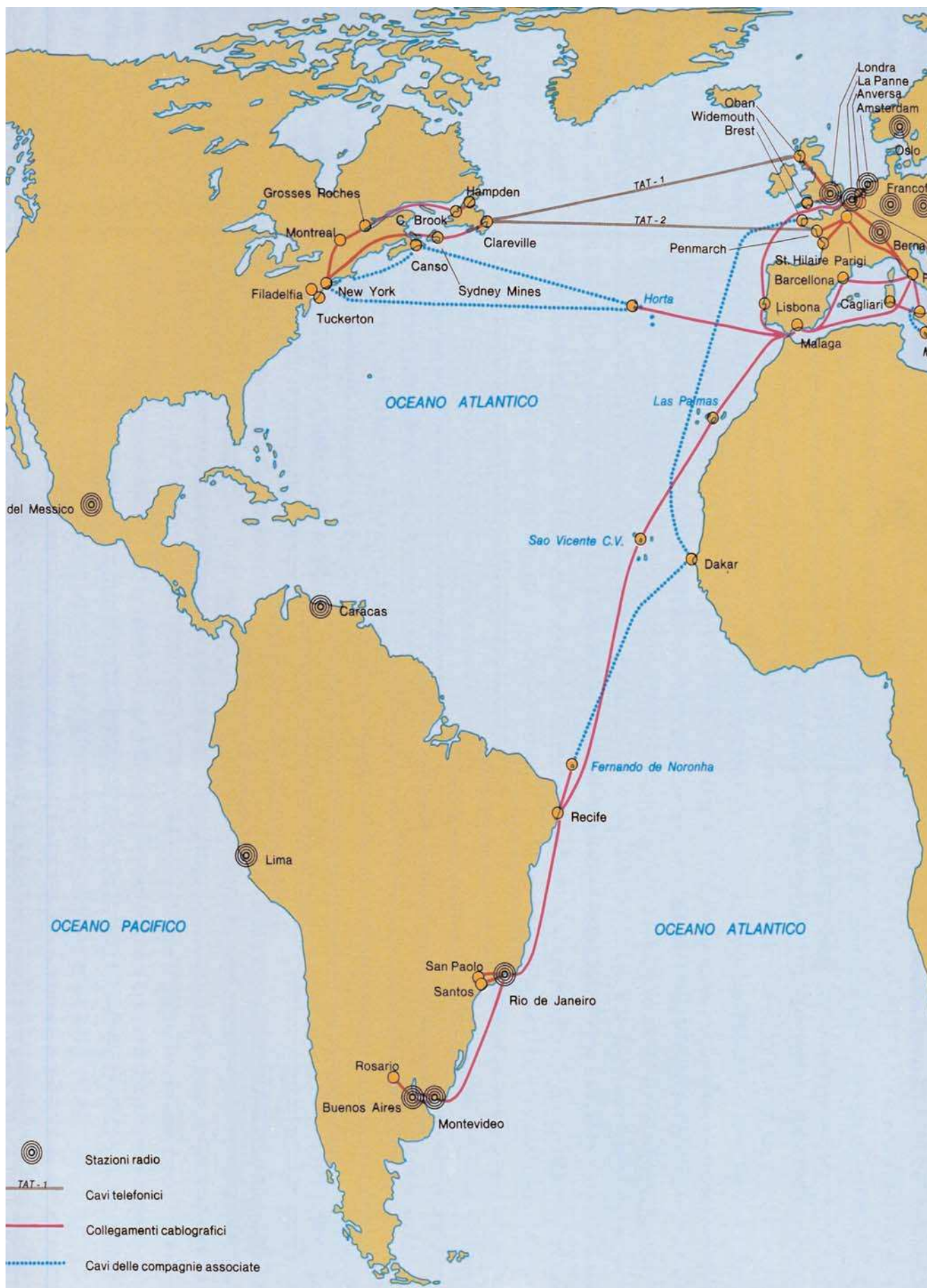
1949 - Ascilla salle reception



1949 - (Stat rec. Ascilla)



1953 - (reconstruction de Torrenova)



1960 - (Réseau)

La construction du réseau téléphonique intercontinental.

A partir de 1970, Italcable devient l'opérateur des télécommunications italiennes extra-européennes. L'immeuble de la Via Calabria à Rome reste le siège de la société mais Italcable construit un bâtiment moderne à Ascilia (à la périphérie de Rome). Il est inauguré en 1971 et regroupe les services administratifs, techniques et l'exploitation des services de télécommunications. Très largement dimensionné, il permettra d'accueillir tous les nouveaux services au fur et à mesure des besoins. Italcable investit largement dans les circuits téléphoniques qui, avec les circuits satellites loués à Intelsat constituent les supports des télécommunications (téléphone, telex et nouveaux services à valeur ajoutée). Des agents commerciaux efficaces démarchent des clients dans le monde entier pour les inviter à utiliser le réseau italien.

1968 - Convention PTT - Italcable

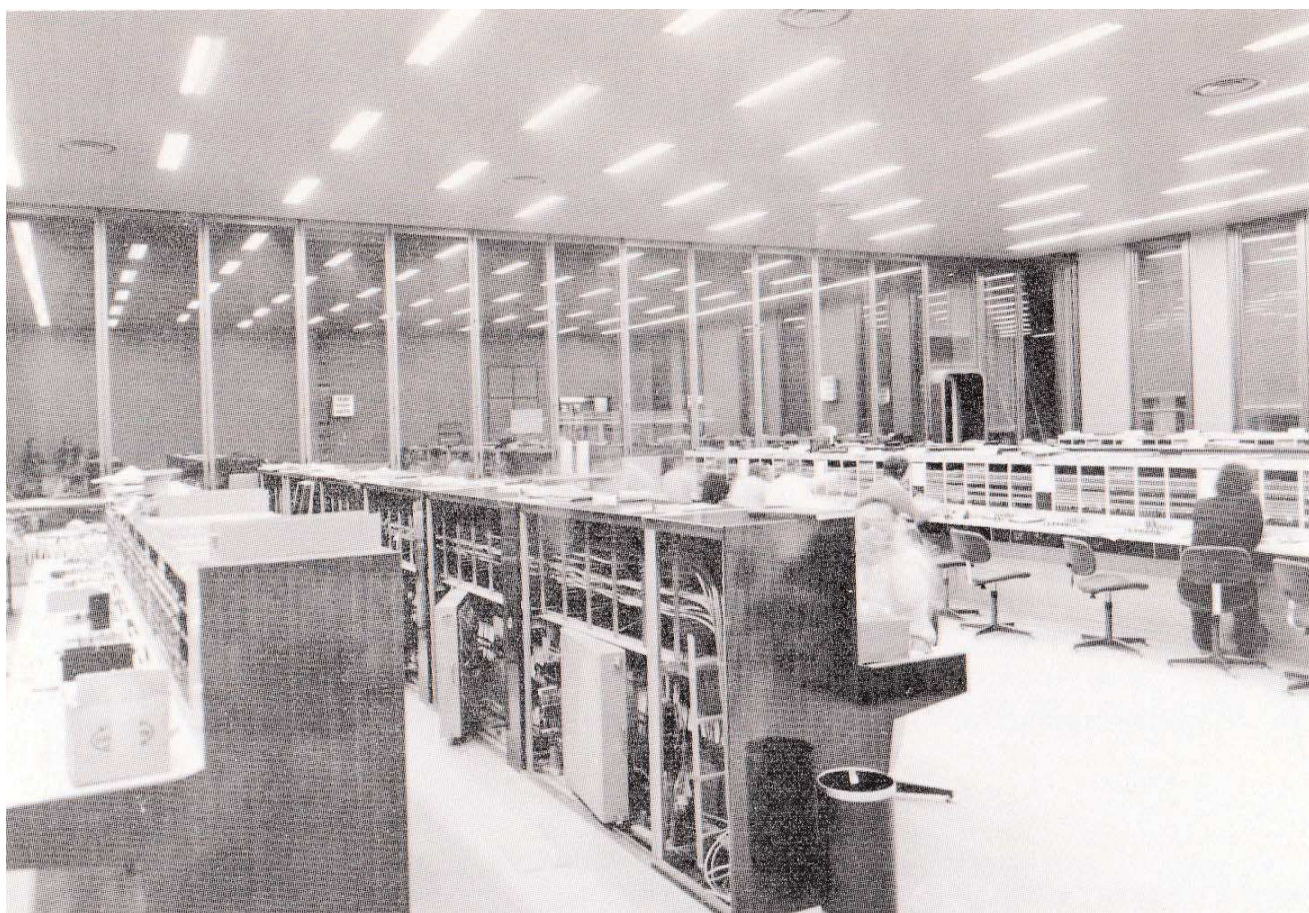




1970 - Inauguration. TAT5 MAT1



1970 - Centre d'Asclia



1971 - Salle d'exploitation manuelle

Les circuits câbles sont achetés en investissant dans les nouveaux systèmes. Dans les consortiums, l'équipe italienne se fait remarquer par son efficacité. Italcable a des circuits dans les premiers transatlantiques (TAT2, TAT4 et TAT5) atteints via la France et l'Espagne. Italcable construit le câble MAT 1 Estepona - Palo pour accéder à TAT 5 (Cadix - Green Hill) . Cette liaison et le centre de Palo permettent à Loris Pachera de constituer une équipe d'ingénierie avec deux ingénieurs : Alfredo Schioli et Michel Odonne. Ils rédigent les appels d'offres et suivent la construction de la liaison, et son installation par le constructeur britannique STC. Aucune nouvelle technologie n'est négligée : la reconnaissance du tracé fait appel aux nouvelles techniques de bathymétrie et le câble est ensouillé près de Palo à l'aide de la charrue américaine d'ATT tractée par le John Cabot. Le projet TAT5-MAT1 est fondateur.

Dès lors, Italcable participe à tous les nouveaux projets qui permettent de construire un réseau international italien bien configuré.

1976 - Achats de circuits dans la liaison MARPAL permettant d'accéder au TAT 6 via la France (349 circuits).

1977 - TELPAL. Italcable sert de transit aux télécommunications israéliennes vers l'Europe et les Etats-Unis.

1978 - Columbus et PENCAN 3. Ces câbles construits avec Telefonica permettent de desservir l'Amérique centrale et les Etats-Unis via le Venezuela.

1980 - Atlantis + Atlas permettent d'atteindre l'Amérique du Sud. Italcable, FCR et les PTT, la CPRM (Portugal), le Brésil et le BPO (GB) sont les principaux investisseurs dans ces systèmes.

1986 - Sea-Me-We. Les équipes de FCR et d'Italcable jouent un rôle essentiel dans la promotion de ce câble qui relie le Moyen Orient et l'Extrême Orient.

1988 - TAT8 à fibres optiques.

Pendant toute cette période, les conflits d'intérêt entre la Grande Bretagne, la France, l'Italie et l'Espagne ont été nombreux mais ce qui rapprochait les européens était plus important que les points de friction.

Les télécommunications avaient besoin d'un accès vers les Etats-Unis et vers l'Amérique du Sud. Ces accès direct coûtent cher et Italcable se heurte à leurs partenaires qui refusent à supporter les surcoûts et invitent Italcable à utiliser leur réseau. Il y a toujours eu la volonté de se comprendre et de coopérer et France Câble et Radio est alors le partenaire français privilégié. La pratique du verbe et la culture latine de même que les rencontres pendant la construction des câbles ont permis de franchir les obstacles et de construire des amitiés.

Italcable a signé avec la France les deux premiers contrats de maintenance en Méditerranée (pour MAT 1 et Telpal). France Télécom, Italcable et Telefonica construisent l'accord MECMA. Les industriels français (Alcatel) et Italiens (Pirelli) ont préféré s'entendre plutôt que se déchirer.

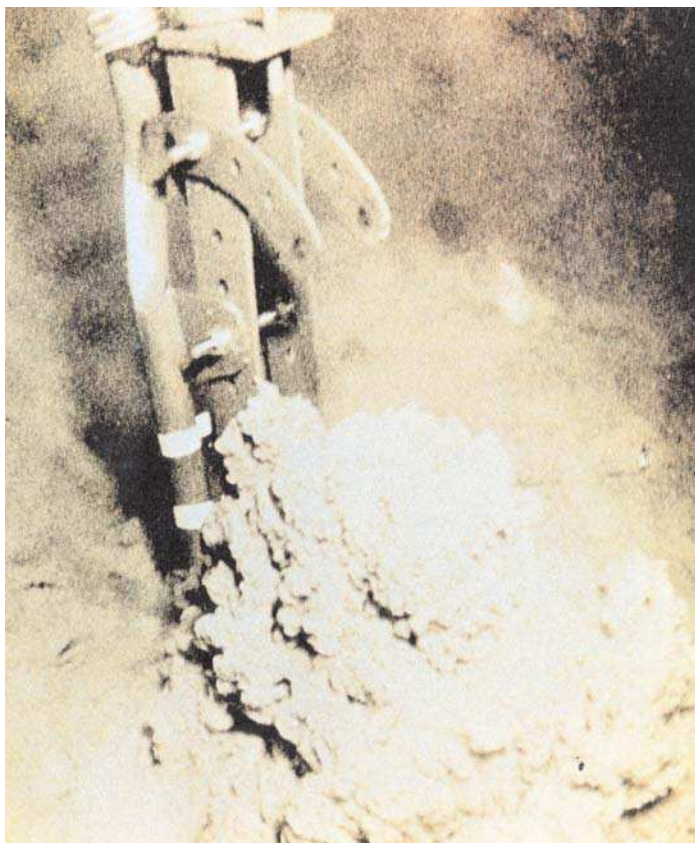
Italcable a avancé ses objectifs (trouver des marchés et satisfaire les clients), d'une part en créant des filiales aux Etats-Unis (au World Trade Center) et au Japon (à Tokyo) et d'autre part en construisant deux nouveaux centres d'exploitation à Milan et à Palerme. Trouver des marchés et satisfaire le client.



1974 - Vercors pose Marpal



1975 - Vickers



1975 - Bras du Vickers



1975 - Inspection à Messine

Le centre Telex international est mis en service en 1871, l'exploitation téléphonique est centralisée à Ascillia. Rome numérote New York à distance dès 1980. Les centres téléphoniques numériques de Milan et Palerme sont mis en service en 1981, celui de Rome en 1983. Le réseau d'Italcable est alors en pointe.

Telecom Italia et la fin d'Italcable.

Avec la mise en service des premiers systèmes à fibres optiques, le vent de la déréglementation apparu aux Etats-Unis et en Grande Bretagne va s'imposer en Europe. La législation européenne va se charger d'imposer la fin des monopoles et de les cantonner au rôle d'exploitant du réseau. C'est la fin d'Italcable et de ses équipes.

Telecom Italia est fondée en 1993 en regroupant la SIP, l'ASST et Italcable autour de l'opérateur SIP. Ses équipes seront dissoutes ou incluses dans un vaste ensemble. En France, c'est également la disparition de FCR, dissout au sein de France Telecom. La fin des administrations des PTT rend obsolète les structures privées filialisées qui permettaient de faire du commerce international dans les télécommunications, ce que les administrations d'Etat ne pouvaient pas faire.



SHORT PRESENTATION OF THE HISTORY OF ITALCABLE (Présentation succincte de l'histoire d'Italcable)

Loris Pachera.

NDLR. Cet article a été présenté lors du Colloque historique de Villefranche sur Mer organisé par France Telecom du 1 au 3 juin 1889 en marge de la réunion de l'UIT de Nice. Loris Pachera était alors directeur technique d'Italcable et son texte illustre la politique d'Italcable à l'aube de l'installation des premières liaisons à fibres optiques TAT 8 en Atlantique, EMOS 1 en Méditerranée et du retour de Pirelli comme constructeur de câbles sous-marins. Loris Pachera, à Italcable, a suivi une carrière parallèle celle de René Salvador aux PTT

The birth of Italcable.

At the start of this century, the social-economic department of the recently proclaimed Kingdom of Italy (1871) and especially overseas emigration of large number of the population stressed the necessity of providing submarine cable connections with foreign countries and particularly with North and South America.

La naissance d'Italcable

Au début du siècle le département économique/social du tout récent royaume d'Italie (1871) et spécialement l'émigration outre mer d'un grand nombre de population fit apparaître la nécessité de fournir des liaisons sous marines avec l'étranger et particulièrement l'Amérique du Nord et du Sud

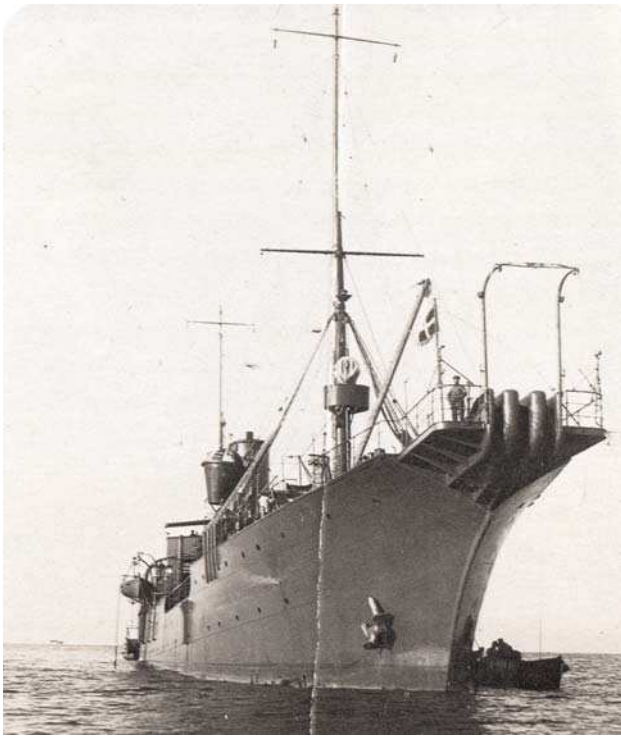


The international submarine cables has already proved to be most reliable and efficient. However, it was considered that the income and expenditure could not be balanced, nor were any illusion as to the prospect of obtaining the necessary capital. In short, the idea had to be abandoned, though there was no lack of public figures and technical experts ready to help. Indeed, for telegraph service with the islands and connections to distant point in Italy, numerous cables had been already laid and Pirelli industry was well placed to play a leading part in future developments. The Italian cable ship "Citta di Milano" had been launched in 1887. At one time, it was hope that Guglielmo Marconi's wonderful invention would be of help. But too many uncertainties still remained for it to complete with the smooth efficiency of submarine cables.

It was at the end of World War 1 that a glaring light was cast on the intolerable dependence of Italy on foreign companies for its international telecommunications. The announcement of the Italian victory, so anxiously awaited by the Italian community in America, reached Argentina only after news of the Allied Armistice with Germany having been signed at Compiegne. The Italian colony in Buenos Aires raised strong protests and expressed the opinion that remedial steps must be taken

Les câbles sous marins internationaux, avaient déjà démontré leur fiabilité et efficacité. Cependant il fut considéré que le revenu et la dépense ne pouvait être équilibrés ni illusion sur la perspective d'obtenir le capital nécessaire. Bref, l'idée devait être abandonnée quoique il y avait des personnalités et des experts prêt à aider. De fait, pour le service télégraphique avec les îles et liaisons avec des lieux éloignés en Italie de nombreux câbles avaient déjà été posés et Pirelli était bien placé pour jouer en tête des développements futurs. Le câblage Italien "Citta di Milano" fut lancé en 1887. Un moment il fut espéré que la géniale invention de Guglielmo Marconi serait la solution.. Mais de trop nombreuses incertitudes restaient à mener à bien face à la tranquille efficacité des câbles sous marins.

Ce fut à la fin de la 1ère guerre mondiale qu'un coup de projecteur fut jeté sur l'intolérable dépendance de l'Italie envers les compagnies étrangères pour ses communications internationales. L'annonce de la victoire italienne si anxieusement attendue par la communauté italienne en Amérique, atteignit l'Argentine seulement après que l'armistice des Alliés avec l'Allemagne fut signé à Compiegne. La colonie Italienne de Buenos Aires éleva de fortes protestations et formula l'avis que des remèdes devaient être trouvés.



Le NC Citta di Milano 1

Among those present at the meeting was a young engineer who had already won many battles in the electric generation and distribution field in the South America countries. His name was Giovanni Carosio. Confident in the value of the idea, Carosio decided to champion an undertaking to lay an exclusively Italian telegraph cable between Buenos Aires and Rome. He obtained the assent and support of the Italian government, which recognised the soundness of the project and its national interest.

The project now had two indispensable forms of cooperation :

- The financial support of Italian citizens living in America (66 % of the capital was subscribed in South America alone, 11% in North America, 18% in Italy and 5% in Spain) and,
- The Italian government's initial guarantee.

In 1921, the "Compania Italiana dei Cavi Telegrafici Sottomarini" was born in Milan. The Rome Buenos Aires cable to which meantime had been added a plan for a branch towards North America - thanks to an agreement with two American companies (1) for meeting the Italian cable half-way across Atlantic in the Azores - was laid in less than two years and was inaugurated on 12th October 1925. Landing right and concessions had been granted along the route by the Governments of Italy, Spain, Portugal, Brazil, Uruguay and Argentina.

The need to find a name for the new telegraph "via" and the fact that potential markets were mostly in Spanish speaking countries, suggested the name of "Italcable", and it was not long before this was also adopted as the Company's name.



Le siège d'Italcable, via Calabria - Rome en 1960

Parmi les présents à la réunion, se trouvait un jeune ingénieur qui avait déjà gagné plusieurs batailles sur le terrain de la création et de la distribution de l'énergie électrique dans les états de l'Amérique du Sud. Son nom était Giovanni Carosio. Confiant dans la valeur de l'idée, Carosio décida de soutenir l'entreprise de poser un câble télégraphique uniquement italien entre Buenos Aires et Rome. Il obtint l'assentiment du gouvernement italien qui reconnut la justesse du projet et son intérêt national.

Le projet avait deux formes indispensables de coopération

- Le support financier des citoyens Italiens vivants en Amérique (66% du capital fut souscrit en Amérique du Sud, 11% en Amérique du Nord, 18% en Italie et 5% en Espagne)
- La garantie initiale du gouvernement Italien.

En 1921 la " Compagnie Italienne des Câbles sous marins " naissait à Milan. Le câble Rome-Buenos Aires, auquel dans l'intervalle a été ajouté un plan de branchement vers l'Amérique du Nord (grâce à un arrangement avec deux compagnies américaines (1) pour joindre le câble italien au milieu de l'Atlantique, aux Açores, fut posé en moins de deux ans et inauguré le 12 octobre 1925. Les droits de pose et concessions avaient été cédés tout le long du trajet par les gouvernements d'Italie, Espagne, Portugal, Brésil, Uruguay et Argentine.

La nécessité de trouver un nom pour le nouveau télégraphe " par voie de " et le fait que le marché potentiel était principalement dans les pays hispanophones, suggérait le nom de " Italcâble " et peu après adopté comme nom de la Compagnie

(1)Western Union Telegraph C° and Commercial Cable C°.

(1)Western Union Telegraph C° and Commercial Cable C°.

The merger Italcable - Italo Radio.

At the dawn of this century, the famous signal "S" was transmitted on radio-electric waves from Cornwall to Newfoundland. Marconi's communication confirming its reception returned from America to Europe along the ocean depths through a submarine cable. This was the service of long distance telecommunications.

Immediately afterwards Marconi was notified by a cable company that this fact constituted a violation of its monopoly concession for telegraph communication to and from Newfoundland - this was the first instance of rivalry between "via Radio" and "Via Cable".

Collaboration and competition in the field therefore originated simultaneously and went together all along the telecommunication development. By 1929, that initial cable-radio problem was solved in the UK as Cable and Wireless was created, with control of all existing cable companies in the British Empire and the young radio company, Marconi's Wireless Telegraph Co.

Sooner or later, all other international telecommunication companies throughout the world came into line with the C & W formula. In Italy, Italcable witnessed the birth of the company for radio communications - Italo Radio - in 1923, and both companies soon found themselves in a fierce competitive situation. The Government promptness in promoting an agreement for cooperation avoided the struggle which was to impoverish the contenders, and the foundation for a settlement was laid. From 1935 to 1941, the integration took form gradually.

Italy had shown good sense in embarking on the path toward smoothing out the conflict between cable and radio. The formal act, i.e. the actual merger between Italcable and Italo Radio, took place during the war, in 1941.

The new company detained the title "Italcable", a well-known name abroad, to which was added "Servizi Cablografici Radiotelegrafici e Radioelettrici" for a clear understanding of the Company's activities.

From the Second War to 1989.

During the war, all Italian cables north of the equator had been interrupted and the Italian intercontinental service had been entrusted to radio. After the war, the complete elimination of national resources brought "Italcable" the risk of falling once again into a state of submission to the powerful foreign organizations which were ready to take over Italian Telecommunications.

Article 76 of the Peace Treaty with Italy, after having declared that all Italian property which had fallen into Allied hands, was irretrievably lost to Italy, stipulated that the only exception was submarine cable. Italian international telecommunications had already shown they merited this exception, and had fought and won their silent battle on the peace front.

La fusion Italcâble-Italo Radio

A l'aube de ce siècle le fameux signal " S " (...) fut transmis par ondes radio depuis Cornwall jusqu'à Terre Neuve (St John's, Signal Hill). La communication de Marconi confirmant sa réception retournera depuis l'Amérique jusqu'en Europe grâce au câble sous marin. C'était le service des télécommunications longue distance.

Immédiatement après il fut notifié par une compagnie de câble que ce fait constituait une violation de son monopole de communication par le télégraphe vers et au départ de Terre Neuve. Ce fut le premier cas de rivalité entre " via radio " et " via câble ".

Collaboration et compétition eurent donc une origine commune et continuèrent tout au long du développement des télécommunications. En 1929 ce problème câble-radio initial fut résolu au Royaume Uni lorsque " Câble and Wireless " fut créé, en prenant le contrôle de toutes les Compagnies de câbles existantes dans l'Empire Britannique et de la jeune Compagnie radio " Marconi's wireless Telegraph "

Tôt ou tard, toutes les autres compagnies internationales de télécommunications internationales à travers le monde s'alignèrent sur la formule de " C&W ". En Italie Italcâble constata la naissance de la Compagnie de radio communication " Italo-radio " en 1923, et les deux compagnies se trouvèrent elles mêmes en situation de compétition féroce. Le gouvernement favorisa rapidement un accord de coopération afin d'éviter la lutte qui appauvrit les concurrents et les bases d'un arrangement furent posées. De 1935 à 1941 l'intégration prit forme graduellement.

L'Italie avait montré du bon sens en s'embarquant sur la voie de la conciliation entre câble et radio. L'acte officiel i.e l'actuelle fusion entre Italcâble et Italo Radio prit place durant la guerre en 1941.

La nouvelle compagnie porte le titre " Italcâble " un nom bien connu de tous auquel fut ajouté " Service Cablotélégraphique Radiotélégraphique et Radioélectrique " pour une compréhension claire des activités de la Compagnie.

De la seconde guerre jusqu'en 1989

Pendant la guerre tous les câbles Italiens au nord de l'équateur furent interrompus et le service international fut confié à la Radio. Après la guerre l'élimination totale de ressources nationales mit " Italcâble " au risque de tomber une fois de plus en état de soumission sous les puissantes organisations étrangères qui étaient prêtes à saisir les télécommunications italiennes.

L'article 76 du traité de paix avec l'Italie, après avoir déclaré que toute propriété italienne tombée aux mains des Alliés était irrémédiablement perdue pour l'Italie, précisait, qu'une seule exception était les câbles sous marins. Les communications Italiennes Internationales ayant déjà montré qu'elles méritaient cette exception après avoir combattu et gagné la bataille silencieuse sur le front de la Paix.

From then on Italcable continued to keep abreast of the times, ever faithful to the principle of being receptive to all new discoveries and to the constant improvements being made by technologies.

In the seventies and eighties, three moderns and efficient intercontinental digital-switching centres, sited in Rome, Milan and Palermo, replaced the original one in Rome, thus favouring the penetration of intercontinental traffic into the domestic telecommunication network.

Participation and undertakings for transoceanic optical cables, planning and construction of Mediterranean optical cables and developments in the sphere of added value services are now well underway.

This outline of Italcable history highlights the role of the company as intercontinental service operator, a worldwide role allowing the acquisition of technological know-how and a clear view of the growing demand for services/products on the advanced markets. This could be achieved since the international service operator shares goals of mutual interest with foreign correspondents.

The specific nature of Italcable's role is also visible in the customisation of new services/products for domestic clients, while making it possible to transfer technical and market know-how to less fast growing correspondents.

With this aim in mind, Italcable has been following the evolution to the world driving forces which had ever focussed on technological progress, to subsequently evolve from technology to market and from here to marketing mix strategies.

In this light, actual Italcable's goals are as follows :

- High quality i.e. to meet the requirements of users/customers who are not satisfied with technological progress, but compare the offer with other industrialized countries' and competitors',

- High functionality and adaptability; that is a flexible response tailored on low-traffic residential users and high-traffic business users, including also special applications.

Cost to performance ratio :

To be managed based on regulations affecting monopoly services ;

To be defined based on demand-offer ratio for competitive services/products on the free market ;

Depuis Italcâble continua d'être de son temps, toujours fidèle au principe d'être réceptif aux nouvelles découvertes et aux développements constants de la technologie.

Dans les années 70 et 80, trois centres de commutations modernes et efficaces situés à Rome, Milan et Palermo remplacèrent celui de Rome, favorisant ainsi la pénétration du trafic international dans le réseau domestique.

Participation et entreprise pour les câbles optiques trans-océaniques, conception et construction des câbles optiques Méditerranéens et développement dans le domaine de la valeur ajoutée sont maintenant bien en place.

Cet aperçu de l'histoire d'Italcâble met en lumière le rôle de cette compagnie comme opérateur de service international, un rôle mondial permettant l'acquisition du savoir faire technologique et une vue claire de la demande croissante en services/produits sur les marchés de pointe. Ceci peut être obtenu parce que le service de l'opérateur international partage les buts d'intérêt mutuel avec les correspondants étrangers.

La nature spécifique du rôle d'Italcâble est aussi visible dans l'adaptation aux nouveaux services/produits pour les clients nationaux tout en faisant le possible pour transformer le savoir faire technique et commercial aux correspondants moins avancés.

Avec cet objectif à l'esprit Italcâble a suivi l'évolution des forces dirigeantes le monde qui ont toujours mis l'accent sur le progrès technologique pour subséquemment évoluer de la technologie au marché et de là associer commerce et stratégie.

- Les buts actuels d'Italcâble sont les suivants :

- Haute qualité, i.e. considérer les demandes des usagers/clients qui ne sont pas satisfaits du progrès technologique mais comparer l'offre avec d'autres compétiteurs des pays industrialisés.

- Haute fonctionnalité et adaptabilité, soit une réponse modulée, taillée d'après un bas trafic résidentiel et haut trafic commercial, incluant aussi des applications spéciales.

- Ratio coût/performance, dirigé selon les régulations concernant les monopoles.

- Être déterminé d'après le ratio offre/demande pour des services/produits compétitifs dans un marché libre.



NOS RAPPORTS AVEC ITALCABLE

René Salvador

Depuis mon arrivée à la DCSM jusqu'à ma retraite en 1987, nous avons toujours eu des contacts avec les Italiens qui avaient une activité dans les câbles sous-marins. Mais la situation côté italien était un peu complexe car il y avait deux opérateurs : l'ASST (Azienda di State per Service Telecom) pour les liaisons nationales, Italcable pour les liaisons internationales et deux constructeurs : Pirelli pour le câble et SIRT (agence commerciale de STC) pour les équipements. En outre le câblage SALERNUM était géré par une société maritime.

Dans les années 50 nous avons eu surtout des affaires communes avec l'ASST pour des appels d'offres et des réparations. Curieusement pour celles-ci ils demandaient par telex des propositions de prix au Salernum et au câblage français pour finalement choisir le Salernum (d'où perte de temps) ! Dans les appels d'offres bien sûr les Italiens appuyaient très fortement la proposition STC avec câble Pirelli qui s'imposait toujours. Enfin, les relations avec le personnel de l'ASST étaient correctes sans plus.

En 1959 à l'occasion du projet de câble d'énergie SACOI, les relations avec Pirelli se sont affirmées et nous avons été reçus très cordialement à Arco Felice. La collaboration a été excellente pendant toute l'opération.

Enfin à partir de 1960, c'est pratiquement avec Italcable seul que nous avons travaillé et là, il s'est passé quelque chose de très curieux. Les rapports entre FCR et Italcable étaient très tendus surtout à cause de Mr Lhermite, le président de FCR, pour une question de primauté dans le bassin méditerranéen alors que les relations entre les personnes ont tout de suite été très cordiales et le sont toujours restées. Personnellement j'ai toujours apprécié mes contacts avec Martinatto puis Fanto et Brizzi et avec tous les ingénieurs. C'est ainsi que nous avons fait ensemble le TELPAL et le MARPAL, ce dernier, grâce auquel nous avons pu faire le premier S 25 en avance de quelque mois sur le premier système ATT à 4000 circuits, le TAT 6.

Pour les liaisons transatlantiques par contre nous n'avons pas été d'accord dès que nous sommes entrés dans l'ère de la fibre optique et des possibilités de réaliser deux branches européennes. Nous avons toujours été d'accord sur les besoins d'augmentation de circuits et tous deux partisans dès le début du passage à l'optique pour le TAT 8. Par contre si en Europe l'une des branches atterrissait obligatoirement en Angleterre, nous voulions pour la deuxième branche un atterrissage en France alors qu'Italcable le voulait en Espagne d'où partirait un prolongement vers l'Italie. Mr Grenier a été intransigent sur sa position car cela entraînait une attribution à l'industrie française de la branche Sud et faisait ainsi pénétrer la France dans le club des grands de la fibre optique. L'ATT a finalement tranché en notre faveur et je pense qu' Italcable nous en a tenu rancune (c'est la fameuse réunion d'Atlanta).



1965 j. Cabot pose Palo-Laziale

Je reviens un peu en arrière, en 1960 . La DAT (Deutsche Atlantic), Italcable et FCR avaient organisé à Paris sous ma présidence une réunion technique pour établir un projet complet de liaison Allemagne - France(Brest) - Portugal - Dakar et le représentant d'Italcable était Loris Pachera qui est devenu pour moi un grand ami. Nous avons rédigé à tous deux un très bon rapport dont la conclusion n'a pas été suivie d'effet. Avec Loris, j'ai trouvé en lui mon équivalent italien. Fanatique du câble sous-marin, il a suivi son évolution du télégraphique sous gutta à la fibre optique, et je pense qu'il avait un point d'avance sur moi, il savait faire à la main les joints gutta comme les faisaient nos soudeurs. A toutes les réunions qu'il y pu avoir, je l'ai rencontré comme conseiller technique du président d'Italcable jusqu'à mes dernières dans le Wyoming et à Evian, avant ma retraite .



1979 - Salle d'exploit. Téléph. Électron. CIMA



1983 -Centre International automatique

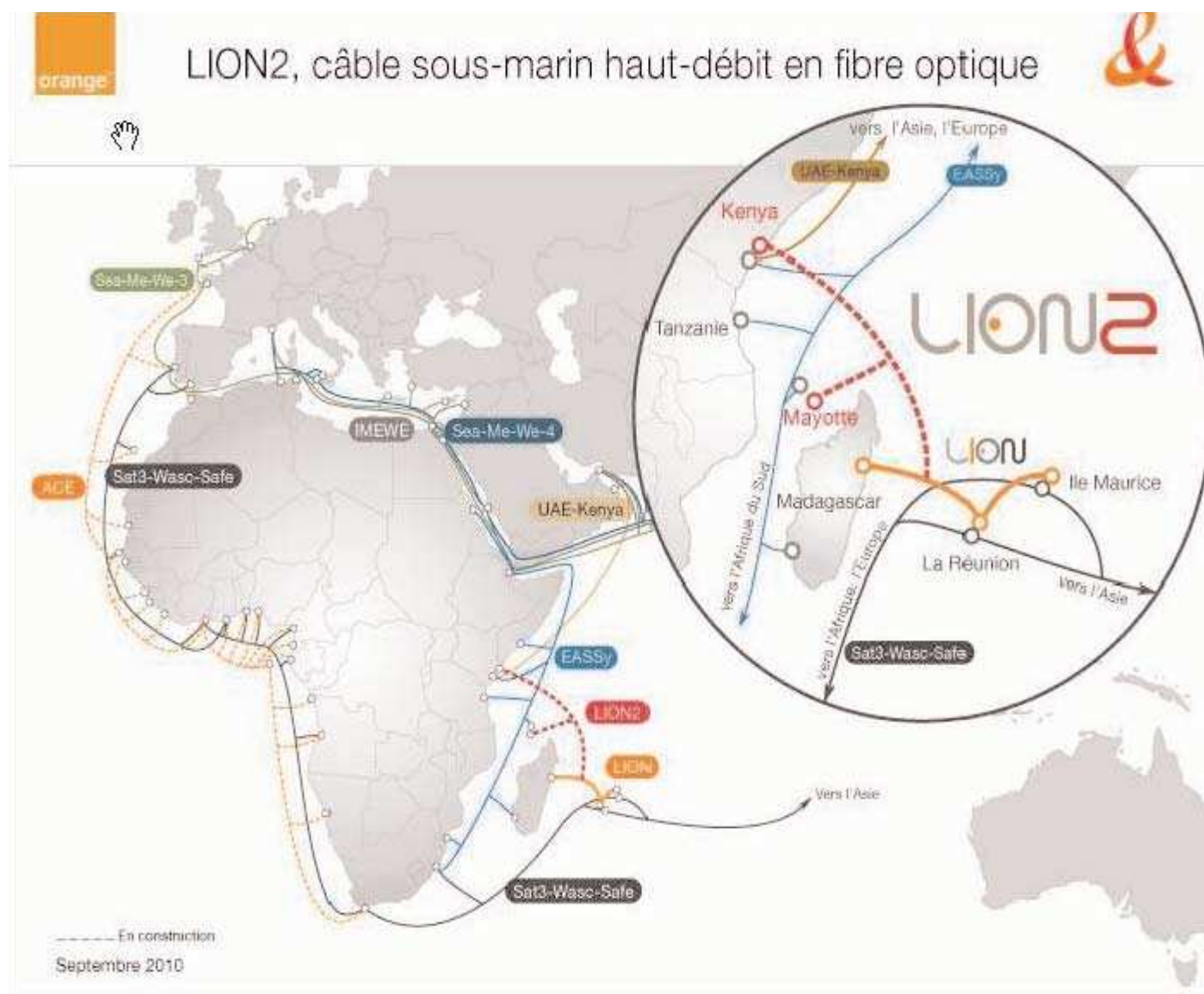


LE SYSTEME LION

(communiqué de France Télécom)

Le 23 septembre 2010, France Télécom-Orange annonce la signature d'un accord pour un nouveau câble sous marin dans l'Océan Indien. France Télécom-Orange et les autres membres du consortium LION2 ont signé aujourd'hui à Mayotte l'accord de construction d'un nouveau câble sous-marin dans l'Océan Indien. Cette signature intervient moins d'un an après l'inauguration du câble sous-marin LION (Lower Indian Ocean Network), qui relie Madagascar au reste du monde via La Réunion et l'Ile Maurice. France Télécom-Orange met ainsi en oeuvre le second volet de son plan de développement dans l'Océan Indien et poursuit sa stratégie d'expansion de l'internet haut-débit dans la région.

Long d'environ 3 000 km, LION2 prolongera le câble LION jusqu'au Kenya en desservant Mayotte. Ce câble permettra de fournir à Mayotte, pour la première fois, un accès au réseau internet haut-débit avec une capacité de transmission et une qualité de service équivalentes à celles disponibles en Europe. Pour le Kenya, LION2 représente un projet important pour renforcer sa connectivité aux réseaux internationaux et pour couvrir ses besoins en capacité pour les années à venir.



Pour mener à bien ce projet, France Télécom-Orange et ses filiales Mauritius Telecom Ltd, Orange Madagascar et Telkom Kenya Ltd, ainsi que les opérateurs Emtel Ltd, Société Réunionnaise du Radiotéléphone et STOI Internet, ont constitué un consortium. La construction du câble LION2 représente un investissement total d'environ 56,5 millions d'euros dont environ 31,25 millions d'euros pour France Télécom SA. Sa mise en service est prévue au premier semestre 2012.

Une route alternative vers l'Europe, l'Afrique et l'Asie

Grace aux câbles LION et LION2, pas moins de trois routes seront ainsi disponibles pour acheminer le flux de télécommunications - voix ou data - via La Réunion et l'île Maurice. Deux nouvelles stations d'atterrissage seront construites : à Kaweni pour Mayotte et à Nyali près de Mombasa pour le Kenya. Cette dernière permettra de rediriger le trafic en cas de besoin, assurant une parfaite redondance. Ce nouveau câble constituera également une route alternative qui permettra de sécuriser les transmissions haut-débit passant via l'Europe et l'Asie pour l'ensemble des pays d'Afrique où le Groupe est implanté. Cette diversification des artères de transmission et des points de connexion est un élément essentiel de la performance des réseaux du Groupe.

LION2 bénéficie de la technologie la plus performante utilisée actuellement dans le domaine des câbles sous-marins en fibre optique : le multiplexage de longueur d'ondes (WDM) qui permet d'augmenter la capacité en fonction des besoins sans nouvelle intervention sous-marine. Le débit potentiel maximal s'élèvera à 1,28 Tbps.

Un actif essentiel du réseau haut-débit du Groupe en Afrique

A travers le développement de ses réseaux sous-marins, France Télécom-Orange contribue au développement d'un réseau mondial de haute qualité. Ces câbles constituent des artères à haut-débit permettant au Groupe de disposer d'outils performants, à des coûts maîtrisés, pour répondre aux besoins croissants de ses clients. Ils représentent donc un actif essentiel pour le Groupe dans son objectif de démocratiser l'accès à l'internet (bas débit et haut débit) en Afrique, où il est présent dans une vingtaine de pays.

Rappelons enfin que France Télécom-Orange est également partie prenante du déploiement de câbles sous-marins sur la façade Atlantique du continent. En 2012, le câble ACE (Africa Coast to Europe) reliera l'Afrique du Sud à la France en apportant la connexion internet haut-débit à vingt-trois pays d'Afrique occidentale



ELETTRA CEDE SES NAVIRES

(communiqué de France Telecom)

Le 23 septembre 2010, France Télécom-Orange annonce avoir acquis 100% d'Elettra, filiale du groupe Telecom Italia spécialisée dans la pose et la maintenance des câbles sous-marins pour l'industrie des télécommunications.

L'opération permet au groupe français de compléter sa flotte avec deux navires, s'ajoutant aux quatre câbliers déjà exploités par sa filiale France Télécom Marine. Battant pavillon italien, les deux nouveaux navires sont le Certamen et le Teliri. Ce dernier, long de 111.5 mètres et en service depuis 1996, est dédié à la pose de câbles.



Le Pertinecia (ci-dessus) n'est pas concerné par l'Accord, contrairement au navire de pose Teliri (à droite).



L'acquisition d'Elettra, qui a cédé avant le rapprochement son bateau spécialisé dans la pose des pipelines sous-marins, n'aura pas d'impact sur l'emploi du personnel et les équipages du Certamen et du Teliri. " Le rapprochement de FT Marine et d'Elettra va permettre au groupe France Télécom de renforcer son offre de services aux opérateurs de télécommunications, notamment en Europe, dans le bassin méditerranéen et autour de l'Afrique. Les activités de France Télécom dans le domaine des câbles sous-marins jouent également un rôle important dans la mise en oeuvre des ambitions du groupe, qui souhaite développer l'accès au réseau dans le monde entier, tout en répondant aux attentes de qualité de service des clients de son réseau mondial. C'est notamment le cas en Afrique, où le Groupe est désormais présent dans près de vingt pays ", explique France Télécom-Orange.

Le groupe français a joué récemment un rôle important dans la création de plusieurs réseaux sous-marins. Il s'agit, en particulier, du câble LION reliant Madagascar, Maurice et la Réunion, et son extension prochaine au Kenya au moyen du câble LION2, mais aussi du câble EASSy (Eastern Africa Submarine Cable System) et le câble ACE, qui permettra d'offrir à 23 pays d'Afrique occidentale un accès efficace et à moindre coût aux réseaux internationaux à compter de 2012. FT Marine et Elettra participeront à l'installation des câbles LION2 et ACE. Pour mémoire, FT Marine exploite les câbliers Raymond Croze (basé à la Seyne-sur-Mer), Léon Thévenin (Brest), alors que le Chamarel (opéré par Chamarel Marine Services, filiale de FT Marine) intervient depuis le Cap, en Afrique du Sud. Le poseur de câbles de la flotte, le René Descartes, installe quant à lui des systèmes sous-marins de télécommunication dans le monde entier.

Source : <http://www.meretmarine.com/>

France Télécom Acquisition de deux câbliers italiens

Le groupe de télécommunication France Télécom Orange a officialisé, le jeudi 1^{er} octobre, l'acquisition d'Eletra, filiale de Telecom Italia spécialisée dans la pose et la maintenance de câbles sous-marins. Cette opération permet de renforcer l'activité câblière de sa filiale FT Marine avec deux navires supplémentaires sous pavillon italien.

Il s'agit du **Certanem**, ex-**John Cabot**, un ancien câblier canadien de 105 mètres de long pour 4 983 tonnes de jauge brute réaménagé en Italie en 1998, et du **Teliri**, un navire construit en 1996, long de 111,50 mètres pour 8 345 tjb. Le 3^e navire d'Eletra, spécialisé dans la pose de pipelines, le **Pertinacia** (13 116 tjb) n'est pas inclus dans la transaction.

France Télécom précise que cette acquisition n'aura aucune incidence sur le personnel et les équipages d'Eletra, ce qui laisse entendre que les deux navires conserveront leur pavillon et équipage actuel. FT Marine exploite déjà quatre navires. Le **Raymond Crozé** (4 845 tjb),

basé à La Seyne-sur-Mer, et le **Léon Thévenin** (5 887 tjb) sont chargés de la maintenance pour les zones Méditerranée et Atlantique. Le **Chamarel** (5 924 tjb), ex-**Vercors**, sous pavillon mauricien, est basé au Cap pour les opérations africaines. Le poseur de câble **René Descartes** (13 864 tjb) intervient, lui, sur toutes les mers du globe.

Dans l'immédiat, l'acquisition d'Eletra va permettre de renforcer la présence de FT Marine sur le marché africain. Présente dans 20 pays, la filiale de France Télécom travaille actuellement sur l'extension vers le Kenya du réseau Lion reliant Madagascar, La Réunion et l'île Maurice, le réseau Easy pour l'Afrique de l'est et ACE qui desservira 23 pays d'Afrique occidentale en 2012.

Portée par l'usage croissant d'internet, la pose de câble en fibre optique est en plein essor. FT Marine revendique 10 % de ce marché mondial.

Frédéric AUVRAY



Le John Cabot



Maintenant le Certamen

Le Certamen est le second navire cédé à France Télécom (Marine). Construit au Canada en 1965 par le gouvernement canadien (Dpt of Transport), il était utilisé par la compagnie canadienne de télécommunications Teleglobe pour l'entretien des câbles de Terre Neuve. Il pouvait également exploiter la charrue d'ATT (notre photo ci-dessus).

Racheté par Elettra et refondu en Italie 1998, le Certamen mesure 105 mètres de long, dispose d'un système de positionnement dynamique et peut mettre en oeuvre des robots télé-opérés (ROV) pour l'inspection et la maintenance de câbles sous-marins. Il est dédié à l'entretien du réseau de Méditerranée avec le Raymond Croze et est stationné à Catane (Italie).

SubOptic 2010

Je suis rentré de SubOptic 2010 à Yokohama avec des impressions et des sentiments " mélangés ", des " mix feeling ".

Laissez-moi vous dire d'abord mon bonheur d'avoir pu y participer. Pour moi qui ait eu le plaisir et l'audace - j'ose rétrospectivement ce mot- de lancer le premier SubOptic à Versailles en 1986, et qui a pu participer à tous ceux qui ont suivi, ce fut une réelle satisfaction d'assister à celui de cette année et d'y constater la belle vitalité de notre activité.



Une remarque en passant : J'ai eu le grand plaisir de revoir quelques uns des Japonais, aujourd'hui retirés, qui jouèrent un grand rôle, par exemple Niino et Ishihara (KDD scs), Kitamura et Ikeda (Fujitsu), Oka (Nec). Mais pourquoi m'a-t-il fallu les voir

au bar de l'hôtel ou dans leur club des " anciens des câbles sous-marins ", dans Tokyo où ils m'ont invité un soir ? Je regrette que SubOptic ignore complètement les " retraités du domaine " ! Ils mériteraient un strapontin !

Les "frères ennemis " Japonais NEC et Fujitsu, hôtes de cette édition, avaient choisi le site ultramoderne de Yokohama : Un hôtel en front de mer, en forme de voile de bateau, attaché à un gigantesque centre de conférences et une organisation parfaite, très professionnelle.

Dans un article post-conférence, l'ami Colin Anderson, qui fut la cheville ouvrière de cette conférence en tant que patron du comité des programmes, se réjouit du succès de cette conférence mesurable par quelques chiffres : Le nombre " d'enregistrés " s'est élevé à 700, un nombre supérieur à la prévision. Les 7 " master class tutorials " ont rassemblé en tout 750 personnes ; les 70 présentations orales, en 14 sessions séparées, ont été suivies par 1420 auditeurs. A la session " Global market : Growth opportunity ", il y avait 140 présents. Les tables rondes "The Submarine Cable Environment's Criticality to Global Economics" et "Over the Horizon: the Future of the Industry" ont rassemblé au total 250 personnes.

Mais cette analyse quantitative est trop superficielle ; elle cache une autre réalité plus importante et plus préoccupante : SubOptic n'est plus un " évènement ", une occasion d'apprendre ou de réfléchir, mais un simple lieu de rencontres. C'est une conférence dont les grands fournisseurs portent l'essentiel du coût (Sponsoring, inscriptions, réceptions) sans y trouver un " retour sur investissement ". Ils n'y parlent plus à leurs clients, très largement absents, mais à leurs nouveaux concurrents, à leurs sous-traitants ainsi qu'aux nombreux consultants et analystes. Une analyse détaillée de la liste des présents est à cet égard très parlante : Le gros des troupes est fourni par les Ciena , Xtera, Infinera , Huawei. Pourquoi les grands fournisseurs diraient-ils ou montreraient- ils des choses importantes ou nouvelles ? Il est symptomatique que Subcom (Tyco) n'avait pas de stand à l'expo de cette année. Et les papiers présentés par ces fournisseurs n'avaient guère de contenu. Les tables rondes n'offraient aucun vrai débat mais permettaient simplement à certains inconnus de se montrer et se présenter. Beaucoup de managers de l'activité restaient invisibles recevant dans leur suite ou leur salle de réunion, se gardant bien de " parler " ou d'expliquer !

En conséquence, pas ou trop peu d'analyse de la situation, aucune réflexion sur la qualité et la pertinence du réseau installé, aucune vision d'avenir. Au moment où notre activité sort de l'ombre, où des coupures récentes provoquant des pannes d'internet dans plusieurs pays ont soulevé de nombreuses questions, au moment où certains parlent de réguler cette activité, notre communauté n'a pas été là, à la hauteur du rôle qu'elle joue dorénavant ! Il ne s'agit pas de revenir en arrière mais de s'adapter à une situation toute nouvelle. On ne fait pas du vin nouveau dans de vieilles outres !

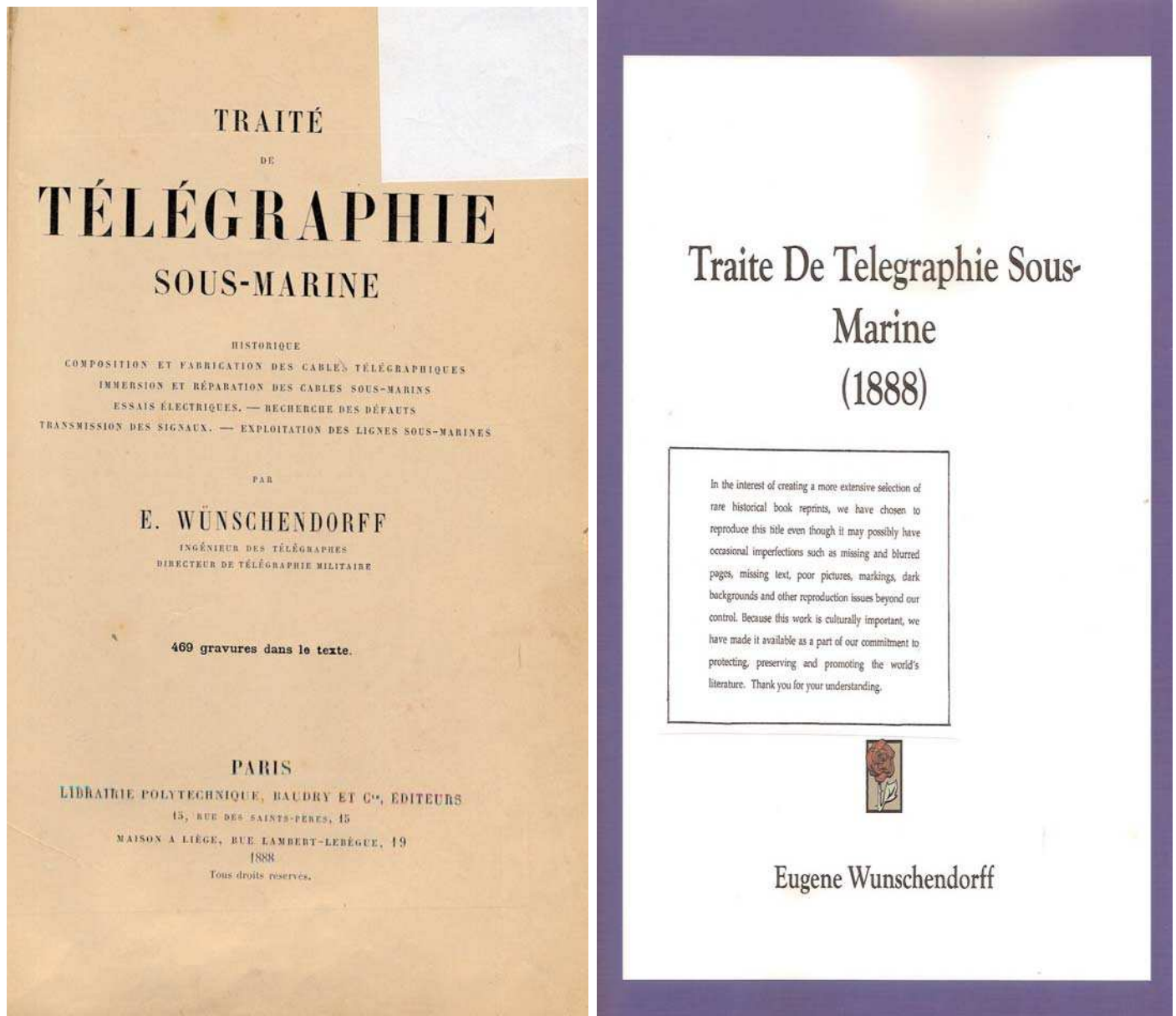
Que dire ? SubOptic, un beau fruit sans jus ? Une superbe femme sans charme ? Assurément, mais encore plus un lieu sacré envahi par les " marchands du temple " !

LE COIN DES LIVRES ET DES SITES INTERNET

Le "Traité de télégraphie sous-marine" ! d'Eugène Wünschendorff a été publié en 1988 par la librairie Baudry et Co, Editeurs. Il a formé plusieurs générations d'élèves de l'Ecole supérieure des télécommunications (ENST). Il constitue actuellement un trésor pour permettre aux étudiants-chercheurs d'aborder leur sujet de recherche sur les câbles sous-marins, qu'il soit technique, juridique ou historique.

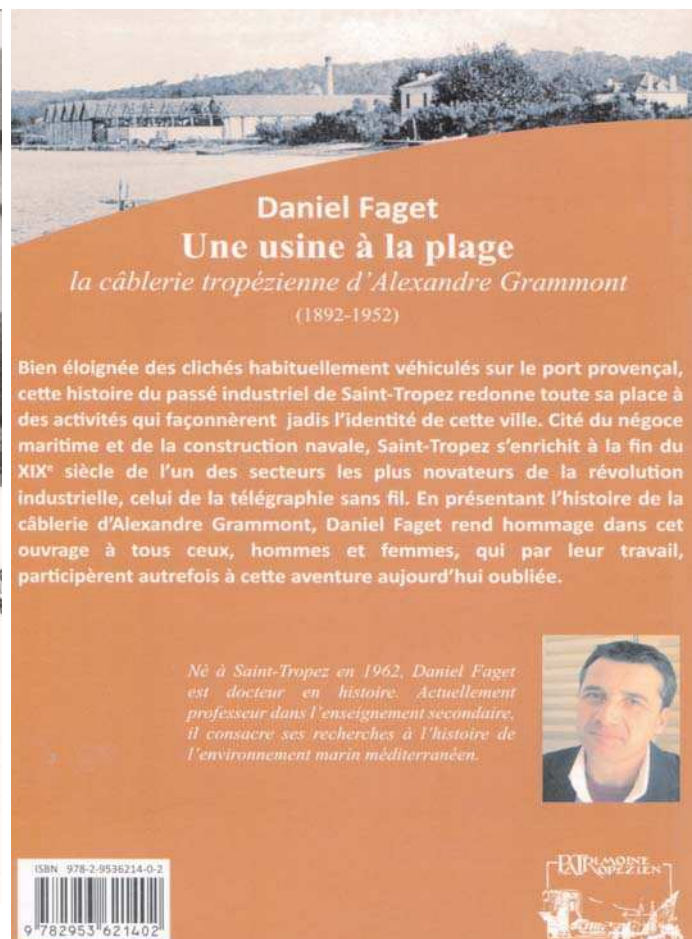
C'est avec surprise que Mr Voisin-Wünschendorff nous informe de l'édition numérique de cet ouvrage par un éditeur américain qui en propose la vente en ligne depuis juin 2010. Il s'agit de Kessinger Publishing (États-Unis). Cet ouvrage est un facsimilé intégral, de bonne qualité et complet...à l'exception de la " Carte générale des grandes communications sous-marines en 1887" dont 1/3 seulement est reproduit.

Mr Voisin n'a, pour l'instant nous écrit-il, aucune indication autre sur les motifs de cette réédition mais essaiera de s'informer. Ce livre est en vente sur le site de vente en ligne de Price Minister.



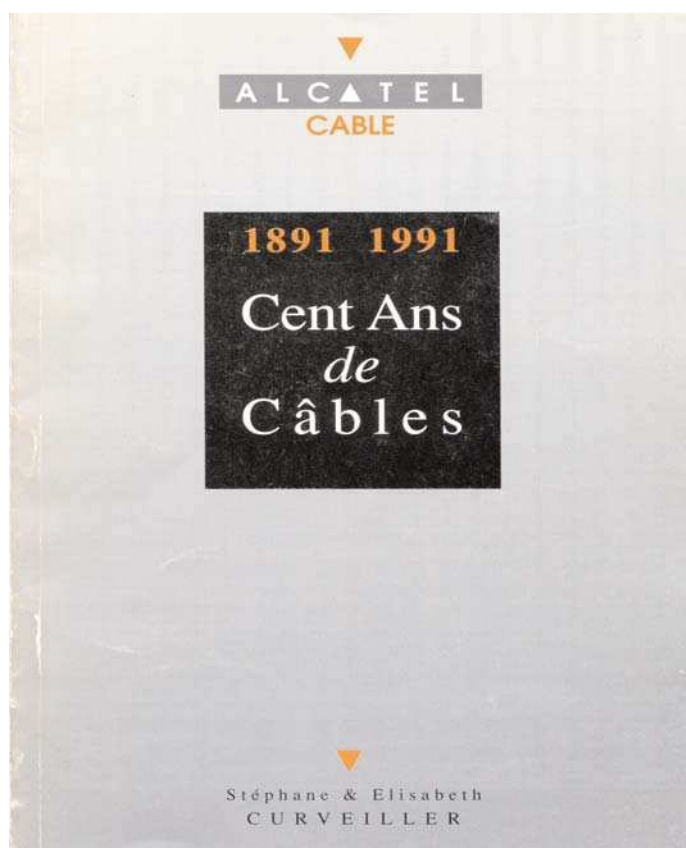
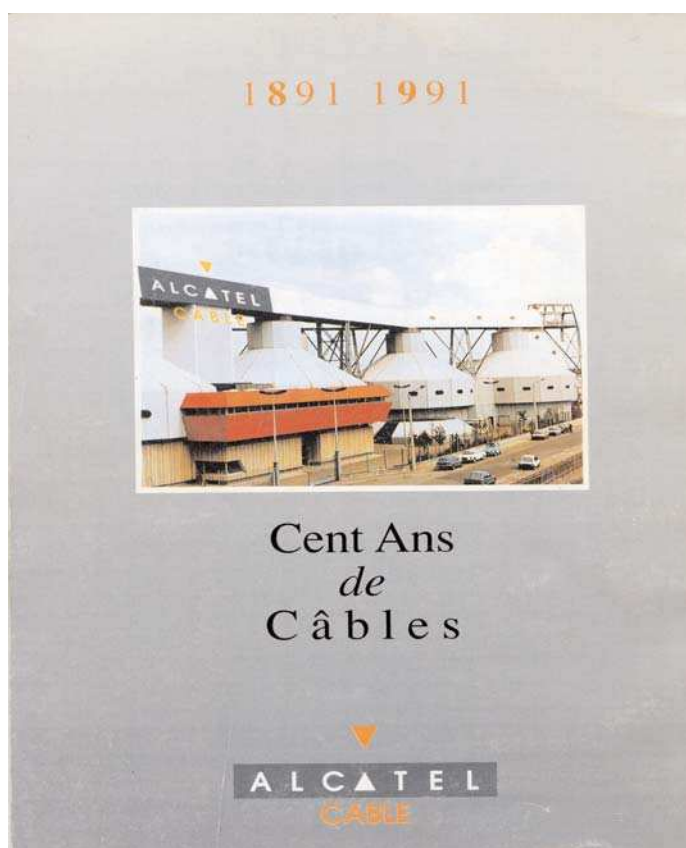
L'original (à gauche) et sa copie (à droite)

Une thèse sur l'histoire de l'usine de Saint-Tropez a été rédigée par Daniel Faget, docteur en histoire et professeur d'université. Cette thèse peut être consultée dans les locaux de la bibliothèque de Saint-Tropez. L'association Patrimoine Tropicain a publié en avril 2010 un ouvrage sur la câblerie d'Alexandre Grammont (1862-1952). Rappelons qu'Alexandre Grammont, industriel est également le bienfaiteur du Musée de l'Annonciade.



L'ouvrage de Daniel Faget sur l'usine de Saint- Tropez

La câblerie de Calais a également fait l'objet d'une publication au moment de son centenaire en 1991.



L'ouvrage de S. et E. Cruvellier sur l'usine de Calais

Cette histoire couvre la fabrication des câbles télégraphiques, coaxiaux et d'énergie. Une remise à jour de cet ouvrage pour raconter l'histoire des câbles à fibres optiques constituerait une excellente initiative.

Enfin, un petit mot du site du musée de la station télégraphique française d'Orléans aux Etats Unis. Il y a quelques années René Salvador avait fourni toutes les informations nécessaires à cette association qui souhaitait alors faire revivre la station. Rappelons que le câble "Le direct" cher à Mr Salvador partait de Brest-Déolén pour rejoindre le Cap Cod et de là, la station d'Orléans. Une association de bénévoles américains s'est chargée de financer et de perpétuer le souvenir de la CFCT.

Si vous vous rendez en vacances dans le NE des Etats-Unis, passez par Orléans Si vous ne partait pas, un lien entre notre site et celui de cette association vous fera voyager.



Home Page Located at the corner of Cove Road and Route 28 | Orléans, MA 02653 | 508-240-1733

Museum History



Planning a Visit



Exhibits



Be a Supporter



Contact Us



BE A SUPPORTER

VOLUNTEER GUIDES AND RECEPTIONISTS

Be a volunteer guide or receptionist at the French Cable Station Museum. It is a pleasure to learn, fun to do, and a service to the history of the community. Participation times are flexible. It only requires a few hours a month in June to September. Volunteer as much or as little as you want.

Call Jack Barritt our President at 508-233-8741 to discuss the possibilities. You will enjoy sharing the history and technology of the Transatlantic Telegraph Cable with visitors from all over the world.

MEMBERSHIP

Be a member of the French Cable Station. Receive our yearly news letter and be eligible to attend the annual meeting held in the fall in Orléans, MA.

[Printer Friendly Membership Form](#)

FRENCH CABLE STATION MEMBERSHIP

Name _____

Address _____

Address _____

Email _____

Type of membership

☐ Life	\$500.00	☐ Supporting	\$100.00
☐ Contributing	\$25.00	☐ Individual	\$10.00

Date: _____ Amount Enclosed: _____

Mail form and check to:
French Cable Station Museum
PO Box 85
Orléans, MA 02653

DONATIONS

Support the museum with a donation. All donations are used to defray the daily operating costs of the museum. Any amount is appreciated.

Mail check to:
French Cable Station Museum
PO Box 85
Orléans, MA 02653

[Home](#) | [Museum History](#) | [Planning a Visit](#) | [Exhibits](#) | [Be a Supporter](#) | [Contact Us](#)

Orléans, MA 02653

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Deux amis nous ont quitté depuis l'édition du dernier bulletin : Claude Macrez et Paul Ballatore



Claude Macrez, photographié par Doumé dans le carré du Vercors, souriant apparaît tel qu'il était, heureux mais sans son éternelle pipe. Nommé à Brest pour épauler l'ingénieur en chef Godderis, il avait vite adopté le navire voisin et la communauté des marins. J'avais travaillé avec lui pendant deux campagnes (Vancouver 1969 - Terre Neuve 1970). Adjoint de Michel Hirsch à Vancouver, il était arrivé par avion mais est revenu avec le Marcel Bayard sans faire viser son passeport. Claude Macrez en compagnie de Lauger Hache et Guivarch (dit le hibou), se retrouvant en situation irrégulière, la police montée canadienne le cueille dès son arrivée à Terre Neuve. Il disparaît alors de longues heures avant que le Marquis le sorte de la prison canadienne. Ceci dit, toujours professionnel, excellent adjoint sur le navire de pose, la vie à bord était sa vie.



Paul Ballatore était le frère de Jean Claude, ex-international de rugby dont il partageait la passion et le gabarit....Après des débuts dans la marine marchande il découvre assez vite, grâce au commissaire Bourgouin, en avril 1971 le charme pervers des navires câbliers. C'était encore l'époque des stations à Terre Neuve, et de la gérance des navires océanographiques à l'initiative de l'entreprenant Directeur de l'époque M. Wilmet. Paul s'adapta vite comme officier pont, notamment sur l'Ampère et le Bayard. Bon vivant et travailleur, il contribua à la bonne ambiance qui régnait à bord, même pendant les mouvements revendicatifs inhérents à toute activité salariée. Epreuves où Paul n'hésitait pas à représenter ses camarades auprès de la Direction. On lui connaissait deux passions : la chasse et les champignons. Si vous alliez le voir en sa maison du cap Sicié, qu'il avait d'ailleurs construite de ses mains, vous aviez des chances de repartir avec un bocal de "safranais" Il ne profitera malheureusement pas d'une longue retraite car la maladie, eut finalement raison de son énergie qu'il avait pourtant manifeste et le terrasse à 68 ans.

20 novembre, déjeuner de l'association à " la Corniche " du Brusc. 28 participants dont J.J Taurines, représentant le Maire de La Seyne, Félix Esposito qui n'hésite pas à venir de Marseille (quand il n'est pas en Corse) et Patrice Hentshel venu en voisin, mais en coupé sport " Corvette " d'un rouge flamboyant, histoire d'impressionner les spectateurs.

Notre association poursuit ses activités, forte de ses 126 adhérents. Les membres du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) sont aux affaires depuis 1996, lorsque l'équipe fondatrice lui céda la main après 16 ans de bons et loyaux services rappelés dans le bulletin n° 41 (L'association a 30 ans). Le premier bulletin de la nouvelle équipe est paru en juin 1996 et plus de 40 ont suivi. Le bulletin constitue le lien social de notre collectivité ; il a également permis de construire l'ouvrage " Du Morse à l'Internet" article après article.

Comme le site Internet (version 3) va naître en 2011 à l'initiative de Francis Treissières, le bulletin va laisser la place de façon à permettre de réduire les frais de gestion de l'association. Il nous évitera bien des soucis des quelques adhérents qui ne le reçoivent pas :

- Soit parce-qu'ils ne sont pas à jour de leur cotisation, une seule année de retard est tolérée.
- Soit parce-qu'ils n'ont pas de boîte aux lettres normalisée ou des ennuis avec leur facteur.
- Soit parce-qu'ils n'ont pas communiqué leur changement d'adresse.

Nous faisons appel à candidature pour remplacer l'équipe actuelle dont certains passeront la main à très court terme.

Merci